

Un territoire, deux nations : le chantier hydroélectrique de la Romaine comme espace de rencontre des Innus et des non Innus de la Minganie (Côte-Nord)

Alexia Desmeules, Maripier Deraspe, Thierry Clément

Sous la direction de Laurie Guimond
Géographie, UQAM
CRISES

Mai 2015

Les Cahiers du CRISES
Collection Études de cas
ES1504

Le contenu de ce Cahier de recherche n'engage que son/ses auteur(s).

Ce rapport s'inscrit dans le cadre des travaux de la recherche « Je monte au chantier » :
l'expérience géographique des travailleurs allochtones et autochtones
du chantier hydroélectrique de la Romaine (Minganie, Côte-Nord),
financée par le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC).

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)

Collection Études de cas - no ES1504

« Un territoire, deux nations : le chantier hydroélectrique de la Romaine comme espace de rencontre des Innus et des non Innus de la Minganie (Côte-Nord) »

Alexia Desmeules, Maripier Deraspe, Thierry Clément

Responsabilité scientifique : Laurie Guimond, professeure, Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal, Membre régulière du CRISES, guimond.laurie@uqam.ca

Révision linguistique : Laurie Guimond et Alexia Desmeules

ISBN : 978-2-89605-384-1

Dépôt légal : 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives nationales du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « **les innovations et les transformations sociales** ».

Une innovation sociale (IS) est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de quatre axes complémentaires voués à l'analyse d'autant de dimensions de l'innovation sociale et de son inscription dans des processus de transformation sociale :

Axe 1 : Innovations sociales et transformations dans les politiques et les pratiques sociales

Cet axe regroupe des projets qui se structurent autour de **la construction et l'application des politiques publiques et du rôle qu'y jouent les demandes sociales**. Les travaux des membres de cet axe se déclinent en 5 thèmes :

- L'IS à travers l'évolution historique des régulations sociales
- Les nouvelles pratiques démocratiques et sociales
- Le transfert des pratiques sociales et construction des politiques publiques
- Les IS et la transformation sociale dans la santé et la communauté
- L'IS dans le logement social.

Axe 2 : Innovations sociales et transformations dans le territoire et les collectivités locales

Les projets qui se regroupent dans cet axe analysent les **innovations sociales dans la perspective du rapport des collectivités au territoire**, ce qui les amène à privilégier l'intersectorialité et à examiner l'effet des diverses formes de proximité (physique et relationnelle) sur la structuration et les nouvelles dynamiques des collectivités territoriales. Les travaux des membres de cet axe se déclinent en 5 thèmes :

- Les actions innovatrices de revitalisation des communautés
- L'IS en milieux ruraux et forestier

- L'action communautaire contre la pauvreté et l'exclusion
- Les modalités innovatrices de gouvernance territoriale
- Les nouvelles aspirations et la mouvance identitaire.

Axe 3 : Innovations sociales et transformations dans les entreprises collectives

Regroupés autour de l'objet de **l'entreprise collective et de ses relations avec la sphère de l'économie dominante**, cet axe regroupe des projets qui analysent des innovations sociales qui se déploient autour des entreprises d'économie sociale, des sociétés d'État et des nouvelles formes hybrides d'entreprises. Les travaux de cet axe se déclinent en 5 thèmes :

- Les modèles de gouvernance et de gestion des entreprises sociales et collectives
- Le financement solidaire et l'accompagnement de l'entrepreneuriat collectif
- L'évaluation de l'économie sociale
- L'économie sociale et la transformation sociale
- Les modèles hybrides : partenariats publics-privés-économie sociale.

Axe 4 : Innovations sociales et transformations dans le travail et l'emploi

Les membres de cet axe abordent **l'IS en lien avec l'évolution des politiques d'emploi et les conditions de réalisation du travail**. Ils analysent la qualité de l'emploi et du travail dans une perspective sociétale d'intégration socioprofessionnelle. Six thèmes de recherche seront privilégiés :

- L'IS dans les relations industrielles et la gestion des ressources humaines
- Les stratégies émergentes dans l'action syndicale
- Les nouveaux statuts d'emploi et le précaire
- Les problèmes et aspirations en matière de protections sociales
- Les nouvelles stratégies d'insertion en emploi
- La gestion des âges et des temps sociaux et la conciliation travail-famille.

Retrouvez le descriptif complet des axes de recherche du CRISES sur :

<http://crises.uqam.ca/recherche/axes-de-recherche.html>

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux et la formation des étudiants, le **CRISES** organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Le Centre dirige également plusieurs collections de Cahiers de recherche qui permettent de rendre compte des plus [récents travaux des membres](#).

Juan-Luis Klein
Directeur

NOTES SUR LES AUTEURS

Alexia DESMEULES est étudiante à la maîtrise en géographie à l'UQAM. Elle s'intéresse aux rapports à la rivière Romaine des Innus d'Ekuanitshit dans le contexte des transformations actuelles de leur territoire ancestral, le Nitassinan.

Maripier DERASPE est étudiante au diplôme d'études supérieures spécialisées en planification territoriale et développement local (DESS) au département de géographie de l'UQAM.

Thierry CLÉMENT est étudiant au diplôme d'études supérieures spécialisées en planification territoriale et développement local (DESS) offert au département de géographie de l'UQAM. Il travaille également depuis plus de 6 ans à l'aménagement du territoire et au développement des collectivités et il est impliqué dans plusieurs organisations d'économie sociale.

Laurie GUIMOND est professeure au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal et membre régulière du CRISES (axe Innovations sociales et transformations dans le Territoire et les collectivités locales). Ses recherches portent sur les migrations et les mobilités ainsi que les recompositions socioterritoriales contemporaines dans le Moyen-Nord du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

TABLEAUX, CARTES ET PHOTOS	IX
LISTE DES ACRONYMES.....	XI
RÉSUMÉ / ABSTRACT	XIII
INTRODUCTION	15
1. CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE.....	17
1.1 Questions de recherche.....	18
1.2 Une démarche qualitative	18
2. MISE EN CONTEXTE.....	21
2.1 La MRC de la Minganie	21
2.1.1 Localisation, superficie et population	21
2.1.2 Situation socioéconomique	22
2.1.3 Communautés autochtones.....	24
2.1.4 Rapports entre les Innus et les non Innus en Minganie.....	25
2.2. Le projet hydroélectrique de la Romaine	27
2.2.1 Présentation générale.....	27
2.2.2 Retombées et impacts régionaux anticipés	29
3. LE CHANTIER DE LA ROMAINE	33
3.1. Discours des acteurs-clés et des travailleurs	33
3.1.1 Divergences entre les acteurs.....	33
3.1.2 Mise en garde : impacts non exclusifs au chantier de la Romaine.....	33
3.1.3 Divergences entre les communautés minganoises.....	34
3.2 Retombées concrètes	34
3.3 Impacts perçus.....	35
3.3.1 Rareté de la main-d'œuvre	35
3.3.2 Pression sur les services sociaux	36
3.3.3 Augmentation du coût de la vie	37
3.3.4 Crise du logement.....	37
3.3.5 Autres problèmes sociaux.....	37
3.3.6 Environnement.....	38

3.4 Décalage entre les attentes et la perception des impacts.....	39
3.4.1 Communication d’Hydro-Québec.....	39
3.4.2 Emplois locaux.....	41
3.4.3 Manque de préparation.....	42
3.5 Visions d’avenir	43
3.5.1 Redevances.....	44
3.5.2 Diversification économique.....	45
3.5.3 Revitalisation démographique	45
3.5.4 Autres projets hydroélectriques.....	46
3.5.5 Collaboration et solidarité régionale	46
4. RELATIONS ENTRE LES INNUS ET LES NON INNUS EN MINGANIE ET AU CHANTIER	49
4.1 Quelques éléments de contexte	50
4.2 Relations interethniques à l’échelle de la Minganie	50
4.2.1 Isolement géographique, institutionnel, économique et culturel.....	51
4.2.2 Nature des relations interethniques.....	52
4.2.3 Sources de tensions.....	53
4.3 Relations interethniques à l’échelle du chantier.....	55
4.3.1 Relations quotidiennes au chantier.....	55
4.3.2 Le chantier comme espace de rencontre ?	58
4.4 Traces du chantier sur les relations interethniques en Minganie	60
CONCLUSION.....	63
RETOMBÉES	63
RECOMMANDATIONS.....	64
LIMITES DE LA RECHERCHE.....	66
BIBLIOGRAPHIE.....	67

TABLEAUX, CARTES ET PHOTOS

TABLEAUX

Tableau 1 : Calendrier des activités de recherche	17
Tableau 2 : Répartition des participants	19
Tableau 3 : Population, superficie et densité de population des municipalités de la MRC de la Minganie.....	22
Tableau 4 : Population, superficie et densité de population des communautés innues de la Minganie.....	22
Tableau 5 : Indice de développement socioéconomique des municipalités et communautés innues de la MRC de la Minganie (2001, 2006 et variation).....	23
Tableau 6 : Sommaire des problématiques existantes dans les communautés autochtones du Québec et du Labrador	25
Tableau 7 : Détails des ententes entre Hydro-Québec et les communautés innues pour le projet de la Romaine	31

CARTES

Carte 1 : Localisation de la MRC de la Minganie, de ses municipalités et communautés innues	21
Carte 2 : Localisation des barrages, centrales et réservoirs du projet de la Romaine	28

PHOTOS

Photo 1 : La décharge de la rivière Romaine dans le golfe du Saint-Laurent	27
Photo 2 : Chantier de la rivière Romaine.....	31
Photo 3 : Pancartes des manifestants minganois à l'entrée de la route menant au chantier.	41
Photo 4 : Shaputuan innu érigé au campement des Murailles du chantier de la Romaine	49
Photo 5 : Dortoirs au Campement des Murailles.....	56

LISTE DES ACRONYMES

AGAM :	Association des gens d'affaires de la Minganie
APNQL :	Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador
BAPE :	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
CLD :	Centre local de développement
ERA :	Entente sur les répercussions et avantages
HQ :	Hydro-Québec
INSPQ :	Institut national de la santé publique du Québec
MRC :	Municipalité régionale de comté
MAMOT :	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
SEIE :	Société des entreprises innues d'Ekuanitshit
UQAM :	Université du Québec à Montréal

ATTRIBUTION DES CODES ALPHANUMÉRIQUES AUX PARTICIPANTS

AC :	Acteur-clé
T :	Travailleur
NI :	Non innu
I :	Innu

Et un code numérique distinct pour chaque participant (1, 2, 3, ..., 12).

Par exemple, ACNI8 signifie « acteur-clé non innu, entrevue 8 ».

RÉSUMÉ

Ce rapport de recherche a pour objectif de documenter les relations entre Innus et non Innus dans le contexte du chantier hydroélectrique de la Romaine, situé au cœur du Nitassinan, territoire ancestral des Innus et au cœur de la municipalité régionale de comté (MRC) de la Minganie. En outre, l'ampleur du projet a rendu nécessaire l'analyse plus large des retombées du projet à ce jour pour la Minganie.

À partir d'une démarche qualitative basée sur des entrevues menées auprès d'acteurs régionaux et de travailleurs innus et non innus, la recherche démontre que le chantier de la Romaine ne s'est pas avéré, jusqu'à présent, un espace de rencontre particulièrement fécond. Si quelques rapprochements institutionnels ont pu être observés, les liens sociaux entre les travailleurs, pour leur part, demeurent encore timides. En ce qui concerne les impacts du projet, ils s'avèrent nombreux aux dires des participants. Le fait qu'ils n'aient pas été anticipés aurait nui à une planification en amont qui aurait pu maximiser les retombées régionales du projet.

Les travailleurs et les acteurs-clés de la Minganie, à la fois innus comme non innus, sont toutefois optimistes pour l'avenir, au terme du projet en 2020. La situation semble tendre vers une mobilisation pour un développement concerté entre les acteurs politiques, économiques et communautaires au sein de la région. Il restera à voir si cette impulsion sera suffisante à une revitalisation régionale sur le long terme et si, par ailleurs, la question de l'amélioration des relations interethniques sera au cœur des enjeux.

Mots-clés : Relations interethniques autochtones-non autochtones ; Innus – non Innus ; Chantier hydroélectrique de la Romaine ; Impacts ; Développement territorial ; Minganie (Côte-Nord)

ABSTRACT

This report aims to document the relationship between the Innu and non-Innu in the context of the Romaine hydroelectric project, located in the heart of the regional county municipality (RCM) of Minganie. Given the magnitude of the project, a broader analysis of its impacts to date in Minganie has been conducted.

Starting with a qualitative approach based on interviews conducted with regional actors and workers who are Innu and non-Innu, the research shows that the Romaine project has not given way, so far, to particularly fruitful encounters between them. For example, although certain rapprochements have been observed at the institutional level, social ties among the workers are still weak. At the same time, the project is estimated to have numerous impacts, according to the

stakeholders. Moreover, these impacts were not anticipated in the project planning phase, which has impeded the maximization of the regional spinoffs of the project.

Nevertheless, workers and key actors in Minganie, both Innu and non-Innu, are optimistic about the future facing them at the end of the project in 2020. The situation appears to veer towards a mobilization of concerted action among political, economic and community actors within the region. It remains to be seen whether this will suffice for a long-term regional revitalization and to what extent the improvement of inter-ethnic relations will be addressed as part of that process.

Key words: Aboriginal–non-Aboriginal ethnic relations; Innu, non-Innu; Romaine hydroelectric project; Impacts; Territorial development; Minganie (North Shore)

INTRODUCTION

Dans la dernière décennie, poussé par la flambée des cours miniers et la recherche de grands projets fédérateurs, le Québec s'est lancé dans une exploitation sans précédent des ressources de ses régions nordiques, notamment dans le cadre du Plan Nord. Ces plans de développement ne passent pas inaperçus, faisant régulièrement les manchettes et suscitant de nombreuses critiques environnementales, sociales et économiques. Les questions relatives aux communautés autochtones résidant dans ces régions figurent sur la longue liste des enjeux soulevés par ces projets, notamment les droits territoriaux ancestraux et l'effet des impacts environnementaux sur ces communautés. Il existe pourtant d'autres enjeux les touchant dans le cadre de ces développements.

Les communautés autochtones et allochtones¹ qui leur sont voisines partagent un ensemble de caractéristiques, notamment, dans plusieurs cas, un certain éloignement géographique des grands centres du Québec du Sud. La question des relations entre Autochtones et Allochtones passe souvent inaperçue dans le contexte de grands projets d'exploitation des ressources naturelles. Pourtant, ces grands projets peuvent représenter une occasion unique pour les membres de ces différentes communautés de se rapprocher en devenant un espace de rencontre inédit. Ce rapprochement physique favorise-t-il un rapprochement social et culturel ? Si oui, dans quelle mesure et selon quelles modalités ?

La recherche exploratoire qui suit se penche sur le cas du projet hydroélectrique de la rivière Romaine, situé en plein cœur d'un territoire partagé par des communautés innues et non innues. Il constitue donc un cas d'étude intéressant pour évaluer les effets de tels projets sur les relations entre Autochtones et Allochtones. Il permet ainsi d'approfondir cet aspect souvent peu documenté de la question autochtone contemporaine au Québec.

Ainsi, l'objectif de cette recherche est d'analyser les impacts du chantier hydroélectrique de la Romaine sur les relations entre les Innus et les non Innus de la Minganie (Côte-Nord). Pour ce faire, nous nous attardons d'abord aux relations interethniques telles qu'elles se déclinent dans l'espace institutionnel régional, soit dans les organisations concernées par ce projet d'envergure. Nous étudions ensuite la nature de ces relations à l'échelle du chantier en nous penchant sur la vie quotidienne des travailleurs.

Le présent rapport est constitué de quatre parties. Dans la première partie **(1)**, la méthodologie utilisée pour mener à bien cette recherche est décrite. Dans la partie de mise en contexte **(2)**, nous dressons un bref état de la situation géopolitique et socioéconomique de la région avant l'arrivée du projet en 2009 et nous présentons sommairement les caractéristiques de celui-ci. La partie suivante **(3)** traite des attentes et des retombées générées à ce jour, au terme de la

¹ Par « allochtone », nous référons ici à des personnes d'autres origines que celles amérindiennes ou inuites. Il s'agit donc de personnes non autochtones.

première moitié des travaux du chantier. La quatrième partie **(4)** s'intéresse au vif du sujet, soit les relations entre Innus et non Innus dans le contexte du chantier et à l'échelle de la région. Nous terminons avec quelques recommandations qui se dégagent de l'analyse des résultats, les limites de la recherche et des pistes à approfondir pour la suite.

1. CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE

Ce rapport s'inscrit dans le cadre des travaux de la recherche « *Je monte au chantier* » : *l'expérience géographique des travailleurs allochtones et autochtones du chantier hydroélectrique de la Romaine (Minganie, Côte-Nord)*, financée par le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC) et dirigée par Laurie Guimond, professeure au département de géographie de l'UQAM. Cette recherche vise entre autres à documenter, par l'entremise du chantier et d'autres lieux, de la vie quotidienne des travailleurs, les modes d'habiter et de cohabiter en Minganie. Cela en vue de mettre en lumière les recompositions socioterritoriales actuelles que connaît le Nord. Elle explore combien la vie de chantier en région éloignée façonne le « vivre-ensemble » et les relations entre les Autochtones et les non Autochtones. L'intérêt ici est de savoir si, malgré les différences de cultures, de classes sociales et de trajectoires de vie, les espaces de sociabilité et de travail sont des lieux de rencontre, d'indifférence ou de clivage entre ces populations.

De plus, le présent rapport a été réalisé dans le cadre du cours de deuxième cycle *GE08220 Relations interethniques*, offert à l'automne 2014 au département de géographie de l'UQAM². Ce cours a été donné par Laurie Guimond. Les coauteurs de ce rapport, Alexia Desmeules³, Maripier Deraspe et Thierry Clément, sont tous inscrits à un programme de deuxième cycle en géographie. Plus spécifiquement, ce cours a pour objectif général de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances et de développer une réflexion critique sur les relations interethniques entre les Autochtones et les non Autochtones ainsi que sur les enjeux géographiques qui les sous-tendent. Le tableau 1 présente les différentes étapes du cours et de cette recherche exploratoire.

Tableau 1 : Calendrier des activités de recherche

Dates (2014)	Activités de recherche
13 août	Établissement des questions de recherche
20 août	Élaboration de deux grilles d'entrevue
24 au 29 août	Travail de terrain (réalisation des entrevues, assistance à des conférences, observations)
15 au 24 septembre	Transcription et codage des entrevues dans le logiciel NVivo
24 septembre au 3 octobre	Analyse des données
4 au 29 octobre	Production du rapport et préparation de la conférence publique
30 octobre	Conférence publique à l'UQAM et simultanément en visioconférence à Havre-Saint-Pierre
12 novembre	Dépôt du rapport final

² Nous remercions le département de géographie de l'UQAM pour sa contribution financière ayant permis la réalisation de ce cours sur le terrain.

³ Le mémoire de maîtrise d'Alexia Desmeules, issu de cette même recherche, s'intitule *Les Innus et la rivière Romaine : Transformations contemporaines d'un territoire ancestral*.

1.1 Questions de recherche

Notre principale question de recherche est : comment s'articulent les relations interethniques entre les Autochtones et les Allochtones dans le contexte du chantier hydroélectrique de la rivière Romaine ? Quatre questions alimentent plus spécifiquement notre démarche :

- Quelles sont les perceptions des Autochtones et des non Autochtones quant aux impacts du chantier hydroélectrique de la Romaine ?
- À travers le prisme du chantier, comment se déroule la cohabitation quotidienne entre les Autochtones et les non Autochtones ? Entre les travailleurs ? Entre les acteurs-clés ?
- À quel point le chantier de la Romaine agit-il sur les relations entre Autochtones et non Autochtones ?
- Quelles sont les divergences et les convergences entre, d'une part, l'expérience des travailleurs et des acteurs-clés, et d'autre part, entre celle des Autochtones et des non Autochtones ?

1.2 Une démarche qualitative

Afin de nous pencher sur ces questions, nous avons réalisé une recherche qualitative de type exploratoire. Sur le terrain, furent effectuées douze entrevues semi-dirigées. De plus, nous avons assisté à des conférences. Enfin, diverses observations, entre autres lors d'une visite du chantier et de ses campements, ainsi que des discussions informelles lors de rencontres spontanées pendant notre séjour en Minganie, agissent aussi comme compléments d'information. La recherche qualitative nous est apparue pertinente dans la mesure où elle permet d'explorer plus en profondeur l'expérience des personnes interviewées et permet également aux chercheurs de préciser le sens de la recherche au fur et à mesure des découvertes issues de l'expérience sur le terrain⁴.

Au total, douze entrevues ont été menées auprès de Minganois innus et non innus. Il s'agit de travailleurs et d'ex-travailleurs du chantier ainsi que des acteurs-clés associés de près ou de loin au projet et œuvrant dans divers secteurs d'activité (politique, économique, développement territorial, etc.). Les entrevues ont été réalisées du 24 au 29 août 2014. Les participants se répartissent ainsi :

⁴ Nous remercions chaleureusement les acteurs-clés et les travailleurs du chantier de la Romaine ainsi que le personnel d'Hydro-Québec qui nous ont accueillis lors de notre passage en Minganie en août 2014. Sans leur précieuse collaboration, cette recherche n'aurait pas pu être réalisée.

Tableau 2 : Répartition des participants

Travailleurs (7)	Non Innus (3) Innus (4)
Acteurs-clés (5)	Non Innus (4) Innus (1)
Total (12)*	Non Innus (7) Innus (5)

* Un effort de représentativité fut mis dans la distribution des groupes à l'étude. Les disparités s'expliquent entre autres par des contraintes de temps et de disponibilité des participants lors du travail de terrain.

Deux grilles d'entrevue distinctes visant à mieux cerner la nature des relations interethniques ont été élaborées : une pour les acteurs-clés, l'autre pour les travailleurs. La grille d'entrevue destinée aux acteurs-clés s'intéresse surtout aux tenants et aboutissants du projet dans une perspective régionale et sur leurs visions d'avenir de la Minganie. La grille d'entrevue des travailleurs est davantage orientée sur l'expérience individuelle des personnes interviewées dans le cadre du chantier de la Romaine. Cette dernière cherche ainsi davantage à en apprendre sur la réalité du chantier et le vécu des gens qui y travaillent.

Les entrevues furent enregistrées, transcrites, codées puis analysées avec l'aide du logiciel NVivo, un outil de traitement de données qualitatives. Ce logiciel permet d'organiser l'information recueillie et d'en dégager de grandes tendances.

Une conférence publique des résultats a eu lieu le 30 octobre 2014 à Montréal et simultanément en visioconférence à Havre-Saint-Pierre. Des membres de la société civile et des représentants de la MRC de la Minganie, d'Hydro-Québec et de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ) y ont assisté. Au terme de cette présentation, ceux-ci ont validé que les conclusions de cette recherche s'arriment avec leurs connaissances sur le sujet. Quelques précisions émises ont servi à bonifier le présent rapport.

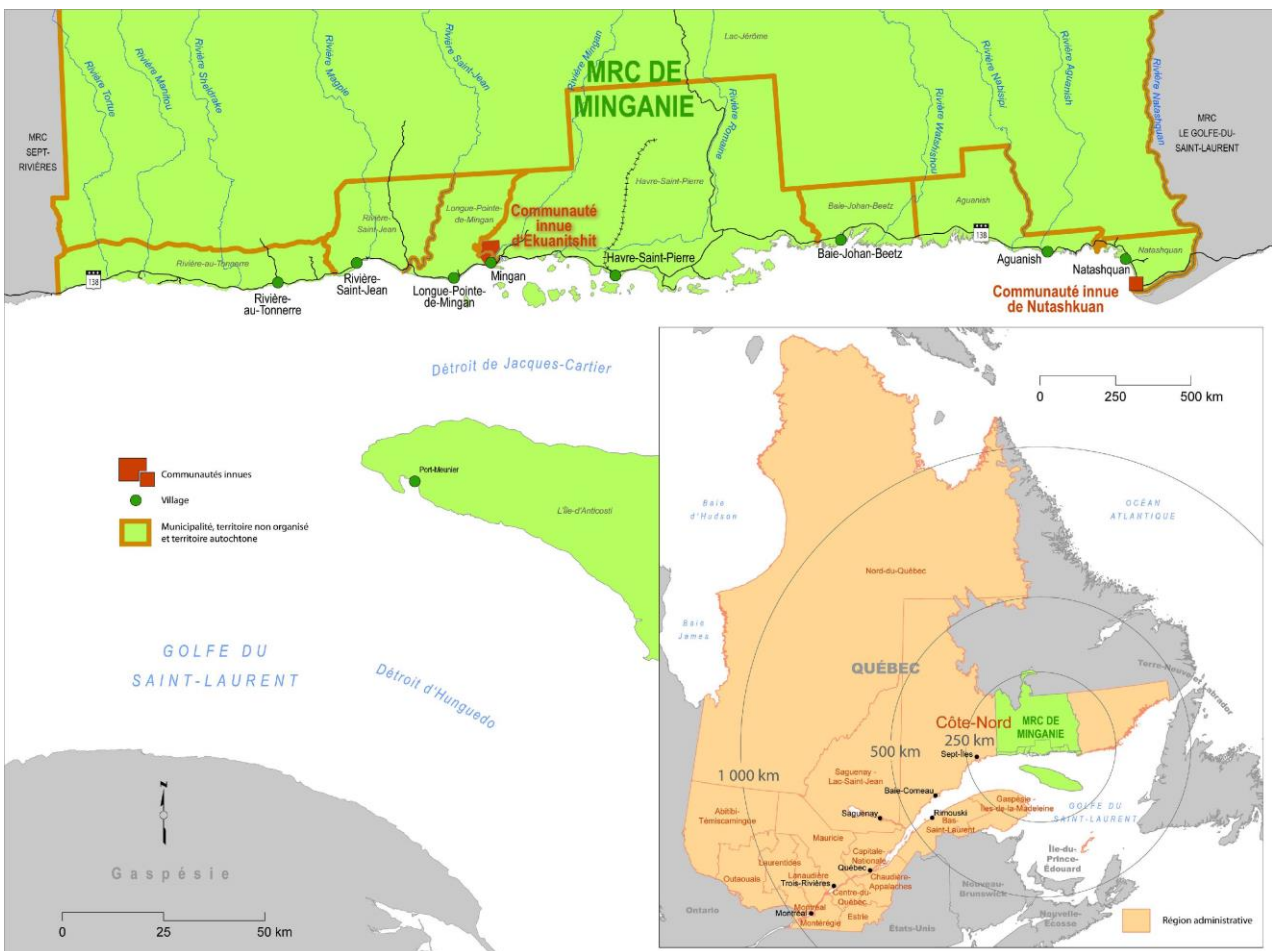
2. MISE EN CONTEXTE

2.1 La MRC de la Minganie

2.1.1 Localisation, superficie et population

Le territoire à l'étude est la Minganie, une des six MRC de la région administrative de la Côte-Nord, au Québec. Située au nord-est de la province (Carte 1), la MRC de la Minganie possède une superficie de plus de 65 000 km². La majorité des près de sept milliers d'habitants se concentrent dans les noyaux villageois des huit municipalités et des deux communautés innues établies le long des quelque 300 km de berges que la MRC partage avec le golfe du Saint-Laurent (MRC de la Minganie, 2014).

Carte 1 : Localisation de la MRC de la Minganie, de ses municipalités et communautés innues



Source : Département de géographie, UQAM.

Les tableaux 3 et 4 présentent la population, la superficie et la densité de population pour chacune des municipalités et des communautés innues de la MRC de la Minganie. On note que la municipalité de Havre-Saint-Pierre est la plus peuplée, suivie de Nutashquan. Les autres résidents innus et non innus de la Minganie se répartissent dans des petites collectivités de moins de 500 habitants relativement éloignées les unes des autres.

Tableau 3 : Population, superficie et densité de population des municipalités de la MRC de la Minganie

MUNICIPALITÉS	POPULATION (habitants)	SUPERFICIE (km ²)	DENSITÉ (habitants/km ²)
Aguanish	282	548	0,51
Baie-Johan-Beetz	85	337	0,25
Havre-Saint-Pierre	3593	2567	1,4
L'Île d'Anticosti	237	7716	0,03
Lac-Jérôme	0	52 273	-
Longue-Pointe-de-Mingan	507	371	1,36
Natashquan	282	178	1,58
Rivière-au-Tonnerre	302	612	0,49
Rivière-St-Jean	241	518	0,46
<i>MRC de la Minganie (sans les réserves innues)</i>	<i>5 529</i>	<i>65 138</i>	<i>0,08</i>

Source : MAMOT, 2014, répertoire des municipalités.

Tableau 4 : Population, superficie et densité de population des communautés innues de la Minganie

COMMUNAUTÉS INNUES	POPULATION (habitants)	SUPERFICIE (km ²)	DENSITÉ (habitants/km ²)
Ekuanitshit (Mingan)	464	18,69	24,8
Nutashquan	844	0,21	4 019

Source : MAMOT, 2014, répertoire des municipalités.

2.1.2 Situation socioéconomique

Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) produit un indice de développement afin de pouvoir comparer la situation socioéconomique des municipalités du Québec entre elles. Cet indice est calculé par la consolidation de sept facteurs statistiques : la

tendance démographique, le taux d'emploi et de chômage, le taux de scolarisation, le revenu moyen, la fréquence de faible revenu et le taux de transferts gouvernementaux des revenus. Un indice de développement est ainsi attribué à chaque municipalité. La moyenne québécoise est fixée à zéro. Les municipalités obtenant un indice supérieur sont réputées avoir une situation socioéconomique supérieure à la moyenne et vice-versa. Il est également à noter que les municipalités ayant un indice inférieur à moins cinq (-5) sont considérées très dévitalisées.

En utilisant cet indice, on peut constater que la situation socioéconomique de la MRC de la Minganie n'est pas particulièrement enviable par rapport aux autres MRC du Québec (MAMOT, 2006). Les indices de développement des 10 municipalités et communautés autochtones du territoire pour 2006 (dernier indice produit) se situent sous la moyenne provinciale (Tableau 5). La situation est particulièrement critique pour les municipalités d'Aguanish et de Rivière-St-Jean de même que pour les communautés innues d'Ekuanitshit (Mingan) et Nutashkuan où l'indice de développement est inférieur à -5,0 (autour de 10 points sous la moyenne provinciale) ce qui les classent parmi les milieux les plus dévitalisés du Québec, selon le MAMOT. De plus, pour la majorité des municipalités et des communautés, la situation ne semble guère s'améliorer entre les recensements de 2001 et 2006.

Tableau 5 : Indice de développement socioéconomique des municipalités et communautés innues de la MRC de la Minganie (2001, 2006 et variation)⁵

MUNICIPALITÉS ET COMMUNAUTÉS	2001	2006	2001-2006
L'Île d'Anticosti	-2,5	-3,20	-0,70
Natashquan	-1,63	-1,98	-0,35
Aguanish	-2,24	-10,39	-8,15
Baie-Johan-Beetz	-13,06	-4,57	8,49
Havre-Saint-Pierre	2,09	3,66	1,57
Longue-Pointe-de-Mingan	-4,43	-1,79	2,64
Rivière-St-Jean	-2,64	-10,81	-8,17
Rivière-au-Tonnerre	-6	-1,53	4,47
Nutashkuan	-5,63	-8,68	-3,05
Ekuanitshit (Mingan)	-9,3	-9,87	-0,57
<i>MRC de la Minganie</i>	<i>-1,45</i>	<i>-1,36</i>	<i>0,09</i>

Source : MAMOT, 2001 et 2006.

⁵ À noter que cet indice fut produit juste avant l'arrivée du chantier de la Romaine.

Cet indice ne peut, par contre pas, prétendre illustrer toute la complexité et la singularité des situations qu'il mesure. Nous ferons, par conséquent, quelques précisions pour ce qui est des conditions observables dans les communautés autochtones de la Minganie.

2.1.3 Communautés autochtones

On retrouve deux communautés autochtones en Minganie : Ekuanitshit – aussi connue sous le nom de Mingan – localisée au centre de la Minganie et Nutashkuan, à l'extrémité est de cette MRC. À de nombreux égards, la situation de ces communautés ne fait pas exception à la mauvaise conjoncture dans laquelle se retrouvent plusieurs communautés autochtones du Québec et du Canada. Comme le témoignent les indicateurs socioéconomiques de la précédente section, tous les indicateurs, à l'exception de leur croissance démographique, concourent à des indices de développement parmi les plus bas du Québec. Ces statistiques n'illustrent cependant pas la pleine mesure des problèmes aigus qui y sont observés : prévalence des problèmes de santé, consommation abusive d'alcool et de drogues, surpeuplement résidentiel, infrastructures désuètes et manquantes, services déficients, etc.

Cela dit, les données socioéconomiques spécifiques à ces deux communautés autochtones sont rares. On peut toutefois raisonnablement croire que la situation qui y prévaut se rapproche des tendances provinciales. À cet égard, le rapport publié par l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) suite au Forum socioéconomique des Premières Nations, tenu à Mashteuiatsh en octobre 2006, identifie des problématiques qui affectent les communautés autochtones de la province quant à l'emploi et à la sécurité du revenu, à l'éducation, à la culture et à la langue, à la santé, aux services sociaux et à la petite enfance de même que pour le logement et les infrastructures. Le tableau 6 présente une synthèse des principales problématiques recensées lors de la tenue de ce forum.

**Tableau 6 : Sommaire des problématiques existantes
 dans les communautés autochtones du Québec et du Labrador**

CATÉGORIES	PROBLÉMATIQUES
Emploi et sécurité du revenu	<ul style="list-style-type: none"> • 52 % de la population des Premières Nations en âge de travailler est sans emploi • Taux de chômage de 32 % ; le triple de celui des Allochtones du reste du Québec • 60 % des adultes ont un revenu annuel inférieur à 20,000 \$ • 62 % des femmes déclarent un revenu inférieur à 10,000 \$
Éducation, culture et langue	<ul style="list-style-type: none"> • 90 % des jeunes ne terminent pas leur secondaire avant l'âge de 18 ans • Difficultés majeures à la formation professionnelle et aux études postsecondaires • Absence de programmes d'éducation postsecondaires incorporant la culture des Premières Nations • Danger d'acculturation des jeunes
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • 52 % des enfants, 42 % des adolescents, 67 % des adultes et 81 % des aînés souffrent d'obésité ou d'embonpoint • 14 % des adultes sont atteints de diabète ; le double de la population générale du Québec • Plus de 50 % des adultes sont fumeurs ; 76 % des adolescents ont commencé à fumer avant l'âge de 13 ans
Services sociaux et à la petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> • 12 % des adolescents et 18 % des adultes ont tenté de se suicider au cours de leur vie • Taux de sévices et d'homicide entre conjoints 8 fois plus élevés chez les femmes • 50 % des adolescents ont doublé une année scolaire ; 41 % éprouvent des difficultés • Près de 20 % des adultes bénéficient de l'assurance-emploi et 24 % de l'aide sociale
Logement et infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Crise du logement avec un manque de 8 800 logements et 40 % du parc existant ayant besoin de rénovations • Manque d'espace sur le territoire pour de nouvelles constructions • Problèmes fréquents d'accès à de l'eau potable

Source : APNQL, 2006.

2.1.4 Rapports entre les Innus et les non Innus en Minganie

La littérature contemporaine sur les relations spécifiques entre les communautés innues et non innues de la Minganie n'abonde pas. Notons toutefois la contribution de Bourgeois, qui a analysé les relations entre les Macacains (allochtones de Natashquan) et les Innus de Nutashkuan. Les relations entre ces deux communautés semblent être relativement cordiales, mais somme toute

timides. Elles se concentreraient dans certains lieux de services (surtout à Natashquan) comme l'épicerie, le bingo ou l'école primaire et dans des événements ponctuels comme le festival de conte de l'*Innuçadie*, la fête nationale, la saison de la chasse et la pêche, le tournage de l'émission *La petite séduction* (2011). Toutefois, Bourgeois souligne qu'au-delà du climat amical que sa recherche lui a permis de découvrir, des tensions sont palpables. Elle les explique par deux principales tendances :

La première est la méfiance et l'ignorance qui, bien qu'elles ne s'expriment pas sous forme de violence entre les Innus et les Macacains, subsistent au sein de leur relation. [...] (À) de maintes occasions, des membres de la communauté allochtone (ont exprimé) des préjugés à l'égard des Innus, principalement en ce qui concerne les « avantages et privilèges » relatifs à leur statut légal particulier. [...] La deuxième tendance observée [...] est la médisance. [...] C'est ainsi que souvent, la plus petite des banalités, en passant de bouches à oreilles, fait boule de neige et se termine en monstruosité (Bourgeois, 2011 : 106-108).

Il ne semble pas déraisonnable de croire que les membres de la communauté d'Ekuanitshit entretiennent des relations similaires avec les communautés allochtones qui leur sont voisines, notamment à la lumière de notre travail de terrain. Notons toutefois que Nutashkuan et Natashquan sont géographiquement particulièrement isolées, à l'extrémité est de la route 138, à près de 140 kilomètres de Havre-Saint-Pierre.

Charest ajoute quant à lui que les tensions observables sont souvent attisées lors de périodes de revendications des communautés autochtones, comme ce fut notamment le cas lors des négociations de l'entente de principes de l'Approche commune, en 2004. Selon lui, la perception de cette entente par les citoyens, « plus ou moins bien informés sur la question des droits autochtones par les médias, leurs élus politiques et les leaders d'opinion prônant leurs intérêts et idéologies personnels » apparaît comme « une inégalité de droits en faveur des Autochtones et non pas d'une différence qui devrait être acceptée comme telle selon l'argumentation développée par la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec » (Charest, 2013 : 13).

En complément à ces écrits, nous proposons d'analyser les relations interethniques, telles quelles se déclinent dans le contexte du chantier hydroélectrique de la Romaine. Ce grand projet touche de près ou loin l'ensemble de la population minganoise et nous apparaît être une avenue particulièrement intéressante pour affiner notre compréhension des relations interethniques.

Photo 1 : La décharge de la rivière Romaine dans le golfe du Saint-Laurent



Source : Hydro-Québec. <http://www.hydroquebec.com/romaine/projet/galerie.html>.

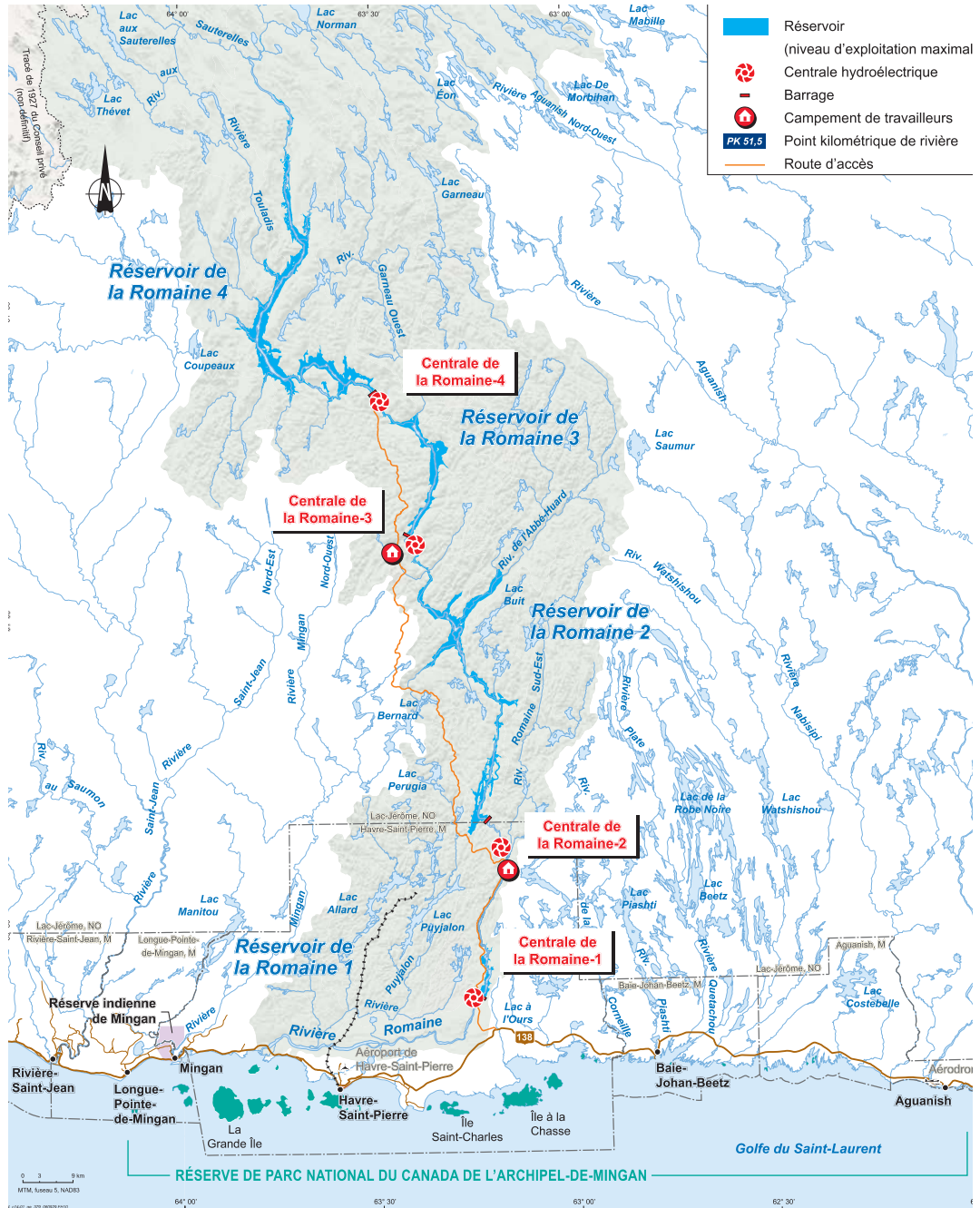
2.2. Le projet hydroélectrique de la Romaine

2.2.1 Présentation générale

En 2004, Hydro-Québec (HQ) amorce l'avant-projet pour la réalisation d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine en Minganie afin de répondre à la demande d'augmentation de la production hydroélectrique commandée par la stratégie énergétique du Québec 2006-2015 (HQ, 2006 : 20) Le projet consiste en la construction de quatre réservoirs et autant de centrales hydroélectriques pour augmenter sa capacité de production hydroélectrique annuelle moyenne de 8TWh (HQ, 2014, carte 2).

Le projet a été soumis à l'analyse du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui a déposé, en février 2009, un rapport somme toute favorable au projet (BAPE, 2009). Le 13 mai de la même année, le gouvernement québécois et Hydro-Québec annoncent le lancement des travaux de réalisation du projet.

Carte 2 : Localisation des barrages, centrales et réservoirs du projet de la Romaine



Source : Hydro-Québec, projet de la Romaine, <http://www.hydroquebec.com/romaine/projet/cartes.html>.

2.2.2 Retombées et impacts régionaux anticipés

Dans l'étude d'impacts du chantier de la Romaine, Hydro-Québec identifie sept types d'impacts anticipés pour le projet :

- (1) physiques
- (2) biologiques
- (3) communautés minganoises
- (4) communautés innues
- (5) archéologiques
- (6) paysages
- (7) effets cumulatifs.

Aux fins de cette recherche, nous nous concentrons sur les impacts d'ordres social et culturel anticipés à la fois dans les communautés minganoises et innues.

Communautés minganoises

Comme tout juste illustré, la situation économique des communautés de la Minganie avant le projet de la Romaine était parmi les moins enviables de la province. Les impacts économiques présumables d'un projet d'une telle ampleur y étaient donc très attendus. Selon son étude d'impacts, voici les retombées économiques qu'Hydro-Québec entrevoyait pour la région (HQ, 2008 : 95-105) :

- 1,3 milliards de dollars en dépenses de construction dans les entreprises de la Côte-Nord⁶
- Développement de l'expertise régionale du personnel et des entreprises
- Accroissement de l'activité commerciale de Havre-Saint-Pierre
- Création d'une centaine d'emplois directs pour l'exploitation et l'entretien du complexe (après)
- Soutien au développement récréotouristique par l'ouverture d'accès à l'arrière-pays (villégiature, motoneige, navigation).

L'étude d'impacts demeure toutefois muette sur les redevances que la société d'État versera aux communautés minganoises innues et non innues. Une entente de partenariat conclue en janvier 2008 entre Hydro-Québec et la MRC de Minganie engage la société d'État à verser à la

⁶ Dans la documentation de la société d'État, la proportion des dépenses de construction en Minganie n'est pas estimée. Il en va de même pour la création d'emplois : il est question d'une moyenne globale de 975 années-personnes de travail durant les 11,5 ans de construction dont 60 % seraient réalisées par des nord-côtiers (HQ, 2008 : 96).

MRC des redevances se chiffrant à 2,5 M\$ annuellement pendant 50 ans à partir de la mise en service de Romaine-2, puis 3,7 M\$ supplémentaires par an à la mise en service de Romaine-4, en 2020 (HQ, 2014 : 3). Dans son mémoire présenté au BAPE en 2008, la MRC de la Minganie conclut que :

Grâce aux nouveaux emplois qu'il pourra apporter dans la région, au développement d'une expertise qu'il pourra générer et aux compensations financières qu'il assurera à la MRC et ses municipalités, le projet de la Romaine donnera un élan durable au développement (MRC de Minganie, 2008 : 12).

Après le début du chantier, certaines demandes d'ordre économique sont revendiquées par quelques acteurs locaux et régionaux quant au projet, dont la construction du centre administratif à Havre-Saint-Pierre, qui était originalement prévu près de la centrale de Romaine-1 par la société d'État. Il faut deux jours de blocus de la seule route d'accès au chantier par les résidents autochtones et allochtones de la région pour que le centre soit finalement implanté dans le noyau villageois de Havre-Saint-Pierre (Sioui, 2012).

Toujours selon l'étude d'impacts de la société d'État, des changements d'ordres social ou démographique sont à prévoir, particulièrement lors de la période de construction du complexe (2009-2020) :

- Création d'emplois et réduction du chômage
- Amélioration de la qualité de vie des travailleurs et de leurs familles
- Accroissement du dynamisme avec l'arrivée de nouveaux arrivants pendant et après le chantier
- Création d'un comité de suivi des relations avec le milieu
- Pertes et changements d'emplois progressifs à partir de 2015.

Force est d'admettre que la société d'État était pour le moins optimiste quant aux impacts sociaux du projet : aucun impact négatif au point de vue social ne semblait être appréhendé malgré l'ampleur des transformations socioéconomiques et démographiques qu'allait inévitablement apporter le chantier.

Communautés innues

La réaction des communautés innues à l'annonce du projet n'a pas été aussi enthousiaste que pour les autres communautés minganoises. Lors de la tenue du Bureau des audiences publiques en environnement, à la fin de l'année 2008, les Innus d'Ekuanitshit, la Corporation Nishipimanan, le Conseil innu Takuaikan et le Conseil des Innus d'Ekuanitshit ont déposé des mémoires plutôt défavorables au projet. Après la négociation d'ententes de partenariats, les communautés vont

toutefois se rallier au projet. Trois ententes ont été signées et se répartissent dans quatre communautés innues nord-côtières (Tableau 7).

Tableau 7 : Détails des ententes entre Hydro-Québec et les communautés innues pour le projet de la Romaine

COMMUNAUTÉ	DATE DE SIGNATURE DE L'ENTENTE	REDEVANCES
Nutashkuan	4 juillet 2008	43 M \$
Unamen Shipu et Pakua Shipi	9 octobre 2008	14,5 M \$
Ekuanitshit	25 mars 2009	75 M \$

Source : Lévesque, 2009 ; Hydro-Québec, 2014.

Ces ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) contiennent également, en plus des redevances mentionnées ci-dessus, des engagements d'Hydro-Québec afin de mettre en place des mesures pour favoriser l'embauche de travailleurs innus (notamment par le truchement de contrats gré à gré), pour financer le développement de la main d'œuvre et l'économie des communautés et finalement pour protéger la faune et la flore du territoire (HQ, 2008 : 16 et 107).

Photo 2 : Chantier de la rivière Romaine



Source : Thierry Clément, août 2014.

3. LE CHANTIER DE LA ROMAINE

3.1. Discours des acteurs-clés et des travailleurs

Même si l'objectif principal de la présente recherche est de documenter les relations entre les Innus et les non Innus dans le contexte du chantier de la Romaine, nous avons dû déborder de ce cadre, puisque les intérêts et préoccupations de nos participants s'inscrivent spontanément dans des discours plus larges sur le chantier. Cette section s'attarde donc à l'analyse des réponses des participants sur leurs attentes, leurs perceptions des impacts du chantier et leurs visions d'avenir.

3.1.1 Divergences entre les acteurs

Nous relevons une différenciation entre les réponses des acteurs-clés interrogés et des travailleurs sur les impacts liés au chantier. Les acteurs-clés partagent généralement une vision du projet de la Romaine à une échelle régionale, alors que les travailleurs ont une vision plus ancrée dans le quotidien de la vie de chantier. Ainsi, les acteurs-clés font ressortir une plus grande diversité d'impacts, alors que les mêmes questions posées aux travailleurs suscitent des réponses plus succinctes ou même des absences de réponse. Pour cette raison, dans cette section, le discours des acteurs-clés ressort de manière plus évidente que celui des travailleurs.

3.1.2 Mise en garde : impacts non exclusifs au chantier de la Romaine

Une importante conjoncture économique influence le discours des acteurs-clés. L'arrivée du chantier de la Romaine en Minganie est survenue en même temps que l'agrandissement de la mine de fer et titane de Rio Tinto, située à 43 km de Havre-Saint-Pierre, un des principaux employeurs de la région avec quelque 300 travailleurs (Rio Tinto, 2014). Cet autre grand projet fait en sorte que certains des impacts ressentis par les populations de la Minganie, et surtout à Havre-Saint-Pierre, ne peuvent pas être uniquement attribuables aux travaux d'Hydro-Québec, selon nos interlocuteurs. Il est en fait très difficile, voire impossible, de dissocier les impacts causés par l'arrivée des travailleurs de la Romaine de ceux engendrés par les nouveaux travailleurs de la mine. Il faut donc faire preuve de prudence dans l'analyse des résultats.

3.1.3 Divergences entre les communautés minganoises

Il existe aussi une différenciation des représentations des impacts entre les différentes communautés minganoises, surtout entre Havre-Saint-Pierre et les autres. Comme Havre-Saint-Pierre est le chef-lieu de la Minganie, la municipalité la plus importante au point de vue démographique, ainsi que la plus proche spatialement du chantier, les impacts engendrés par le chantier sont davantage identifiés par les résidents de Havre-Saint-Pierre. Il existe des nuances dans les attentes et les impacts relevés par les participants résidant à Havre-Saint-Pierre et ailleurs.

3.2 Retombées concrètes

En date de l'été 2014, Hydro-Québec chiffrait ainsi les retombées régionales du projet de la Romaine pour la Côte-Nord (HQ, 2014 : 3) :

- Des contrats et sous-contrats surpassant 593 millions de dollars sur la Côte-Nord
- 42 % de main d'œuvre nord-côtière sur le chantier
- Une quarantaine d'emplois minganois créés suite à la mise en opération de Romaine-2
- 33,8 millions de redevances versées à la MRC de la Minganie.

À cet égard, notons que d'une part, la société d'État ne produit pas de statistiques spécifiques pour la MRC de la Minganie, mais seulement pour la région administrative de la Côte-Nord. D'autre part, les statistiques pour l'emploi varient énormément d'un mois à l'autre et d'une année à l'autre, au gré des saisons et des étapes de construction des quatre centrales.

Pour ce qui est de la provenance des travailleurs sur le chantier, la proportion de 42 % (HQ, 2014 : 3) de travailleurs nord-côtiers demeure inférieure aux prévisions initiales de 60 % (HQ, 2008 : 96). Cette proportion était toutefois en augmentation par rapport à l'année précédente, en 2013, où 37 % des travailleurs provenaient de la Côte-Nord et 9 % étaient des Innus (HQ, 2014 : 37).

Les statistiques spécifiques à la MRC de la Minganie demeurent rares. Selon l'hebdomadaire régional *Le Nord-Côtier*, le chantier comptait 91 travailleurs minganois sur les 787 travailleurs au chantier le 5 avril 2013, soit 11,5 % (dans INSPQ, 2013 : 9). Lors de notre travail de terrain, en août 2014, des acteurs rencontrés estimaient le nombre d'emplois occupés par les Minganois à près de 300 sur les 2 000 que le chantier comptait approximativement à ce moment-là, soit 15 %. Certains d'entre eux estiment que les travailleurs minganois innus et non innus occupent tous les

types d'emploi sur le chantier alors que d'autres soutiennent qu'une plus grande proportion d'entre eux occupent des emplois peu spécialisés liés à l'entretien du chantier et au soutien administratif.

Selon une étude réalisée par le bureau d'études et de conseil en ingénierie AECOM publiée en février 2014 pour le compte de la société d'État, le chantier comportait 135 travailleurs innus au moment de l'étude, à la fin 2012 (AECOM, 2014 : 5). Cette étude permet de constater que près de la moitié (47 %) des travailleurs autochtones au chantier provenait d'une des quatre communautés de la Côte-Nord ayant conclu une entente avec la société d'État (Nutashkuan, Ekuanitshit, Unamen Shipu et Pakuashipi, cf. tableau 7). L'étude mit également en relief que plus des trois quarts (76 %) des Autochtones travaillaient chez la Société des entreprises innues d'Ekuanitshit, SEIE-Sodexo, dans des emplois à la cafétéria, à la cuisine et à la conciergerie. Ces données sont corroborées par la SEIE et se maintenaient à la mi-juin 2013 : 86 des 140 Autochtones travaillant au chantier de la Romaine étaient à l'emploi de Sodexo. Aux dires des personnes rencontrées dans le cadre de cette recherche, à l'été 2014, les proportions quant au nombre et au type d'emploi occupé par les travailleurs autochtones suivent cette tendance.

3.3 Impacts perçus

En plus des retombées surtout d'ordre économique anticipées et réelles que nous venons de présenter, d'autres impacts, qui n'ont pas fait partie de l'étude d'impacts réalisée par Hydro-Québec pour le BAPE, sont également soulevés par les acteurs-clés rencontrés. Ici, il faut toutefois rappeler que ces impacts touchent surtout Havre-Saint-Pierre et qu'ils ne peuvent être, à moins d'avis contraire, uniquement attribuables au chantier. Aussi, il faut mentionner que ce sont des réponses qui ne sont pas ressorties chez tous les répondants, mais seulement chez certains des acteurs-clés rencontrés.

3.3.1 Rareté de la main-d'œuvre

Un impact économique négatif mentionné par un peu plus de la moitié des acteurs-clés concerne la raréfaction de la main d'œuvre pour les commerces et services de Havre-Saint-Pierre. Ce phénomène serait plus directement attribuable au projet de la Romaine du fait que les emplois occupés par les Minganois au chantier seraient plutôt concentrés dans les services indirects notamment dans l'alimentation, l'entretien ménager et l'entretien technique.

Cette situation pose donc un problème de recrutement aux employeurs des commerces et services de Havre-Saint-Pierre qui ne peuvent rivaliser avec les salaires compétitifs offerts au chantier. Aux dires des interlocuteurs, certains commerces auraient même fermé pour cette raison. Deux acteurs rencontrés font également valoir qu'à l'épicerie de Havre-Saint-Pierre, le recrutement est si problématique qu'ils doivent engager des jeunes du secondaire pour travailler, ce qui a une incidence sur la réussite scolaire :

Je sais qu'à Havre St-Pierre, ils ont vraiment un phénomène, ils ont de la difficulté à recruter pour les entreprises de services, parce que les gens vont travailler au chantier Romaine, pis c'est beaucoup, dans ce cas-là, des emplois qui ne demandent pas nécessairement un diplôme. Fait que c'est rendu, même à l'épicerie là-bas, qu'ils engagent des jeunes étudiants du secondaire, pis tu vas là pis on dirait que c'est des enfants qui te servent (ACNI11).

Ces observations corroborent les recherches menées par l'INSPQ qui a constaté que les effets positifs du chantier sur l'économie de Havre-Saint-Pierre comme la croissance démographique, l'effervescence du marché de l'emploi et les investissements dans les infrastructures ont leur contrepartie :

(...) ces changements amènent des effets néfastes dans d'autres secteurs qui eux, se retrouvent en difficulté. Le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre sont problématiques notamment pour le milieu communautaire, l'industrie de la pêche et les petits commerces qui n'ont pas les moyens de compenser pour l'augmentation de la masse salariale (INSPQ, 2013 : III).

3.3.2 Pression sur les services sociaux

Les services sociaux subissant une pression accrue qui ont été soulevés par quelques acteurs-clés sont les services de garde, les services de santé et l'aide à domicile pour les aînés. La pression sur ces services s'explique par le problème de recrutement que nous venons d'évoquer de même que par l'augmentation de la demande en lien avec l'arrivée de centaines de travailleurs dans la région. Rappelons que cet impact ne peut être uniquement attribuable au chantier. Toutefois, la pression sur les services de santé, bien qu'elle soit soulevée par un seul répondant, découlerait plus directement du chantier. Celui-ci soulève que même si Hydro-Québec a une équipe médicale présente au chantier, certains travailleurs vont préférer se faire soigner à l'hôpital du Havre-Saint-Pierre pour différentes raisons. À cet égard, il souligne notamment le fait de vouloir cacher des blessures à l'employeur ou encore des problèmes de santé liés à la consommation d'alcool ou

de drogues. L'attente à l'hôpital de Havre-Saint-Pierre aurait augmenté drastiquement depuis l'arrivée du chantier.

3.3.3 Augmentation du coût de la vie

Un autre impact négatif soulevé concerne l'augmentation du coût de la vie. Un peu plus de la moitié des acteurs-clés font allusion à l'augmentation du « prix du panier d'épicerie ». Cet impact est toutefois difficilement attribuable uniquement au chantier, mais plutôt à l'augmentation de la demande sur tous les biens et services, entraînée par l'effervescence dans la région. Là également, ces observations s'arriment à celles de l'INSPQ :

Selon les personnes rencontrées à Havre-Saint-Pierre, l'augmentation locale du coût de la main-d'œuvre due à l'effet de concurrence engendrée par l'attrait des emplois bien rémunérés sur le chantier ou à la mine se fait directement sentir sur les prix des biens de consommation. Dans un contexte d'augmentation générale du prix des biens de consommation, il est difficile de mesurer la hausse réelle par rapport à l'ensemble du Québec, mais la rapidité avec laquelle celle-ci est survenue en Minganie est durement ressentie par certains ménages (INSPQ, 2013 : IV).

3.3.4 Crise du logement

Une pression accrue se faire sentir sur les logements depuis 2009. Le taux de vacances très bas des logements et l'augmentation des loyers qui en découle sont des phénomènes observés surtout à Havre-Saint-Pierre. L'accroissement de la demande fait augmenter la valeur foncière des propriétés. Or, s'il est vrai que la crise du logement initiale était liée à l'arrivée de centaines de travailleurs du chantier à Havre-Saint-Pierre, puisque les campements pour travailleurs ont été prêts à les héberger seulement six mois après leur arrivée, la problématique du logement perdure. Les travailleurs sont maintenant, en très grande majorité, logés au campement des Murailles. Ainsi, la pression sur le parc de logements proviendrait, encore une fois, de l'effervescence générale dans la région, dont l'arrivée de la mine.

3.3.5 Autres problèmes sociaux

Certains problèmes sociaux divers sont soulevés par les répondants. Ceux-ci font cependant figure d'exceptions dans les réponses. Une minorité des acteurs-clés abordent des problèmes familiaux. Ils soumettent que l'arrivée de milliers de travailleurs dans la région, majoritairement

des hommes, engendre des tensions familiales et une augmentation du taux de divorce. Sinon, les autres impacts négatifs mentionnés sont les problèmes de consommation d'alcool et de drogues ainsi que des tensions potentielles entre les nouveaux arrivants et les résidents de longue date.

3.3.6 Environnement

En ce qui concerne les impacts du projet sur l'environnement, ceux-ci sont très peu abordés spontanément par les participants. Plusieurs font allusion à leur manque de connaissances dans ce domaine, qui est, selon eux, largement documenté par ailleurs. Les rares participants qui s'avancent sur les impacts environnementaux mentionnent l'abattage d'arbres et l'inondation du territoire ainsi que la perturbation de l'habitat du saumon, mais sans en connaître les détails. Ils ajoutent d'ailleurs que des mesures d'atténuation ont été mises en place par Hydro-Québec.

Nous relevons toutefois d'autres éléments intéressants dans leurs réponses qui méritent d'être soulignés. La première chose concerne le décalage entre le discours des Minganois et la couverture médiatique des impacts environnementaux à l'échelle nationale. Un des participants illustre bien ce point :

Des fois, je comprends, j'entends des commentaires de citoyens qui se disent : Ah une rivière vierge, il nous en reste presque plus au Québec. Mais en même temps, ces gens-là, il faut qu'ils visitent leur Québec, pis qu'ils voient qu'il y en a d'autres des rivières vierges pis qu'il en reste. Et puis que... Je vais dire, toute région, toute communauté a le droit aussi à un développement. Moi, je suis pas allé au front pis défendre les grenouilles sur l'île de Laval, ou ailleurs au Québec, où ce qu'on a aussi saccagé des natures, où ce qu'on a aussi permis le développement (ACNI11).

Cette citation témoigne d'un ressentiment des gens de la Minganie, par rapport au fait que des gens de l'extérieur viennent dénoncer la destruction de la rivière, alors qu'ils ne sont pas dans la réalité quotidienne du terrain.

En fait, dans l'analyse des réponses, on se rend compte qu'il y a un double discours sur les impacts environnementaux. D'un côté, certains évoquent la destruction de la rivière, et même le « sacrifice d'une rivière » (ACNI2), mais cela est surtout lié à l'impression que les retombées auraient dû être plus grandes considérant que les Minganois ont sacrifié une rivière en échange. D'un autre côté, on relève une nuance. Malgré les effets pervers du projet sur le plan environnemental, il en résulte également des aspects positifs. L'ouverture du territoire, engendrée par la nouvelle route de 150 kilomètres menant aux barrages, ressort chez un peu moins de la moitié des acteurs-clés comme un élément favorable au développement économique

et récréotouristique de la région. L'accès à de nouveaux territoires de chasse, de pêche et de villégiature représente des opportunités intéressantes pour l'avenir.

Dans un autre ordre d'idées, le problème de la circulation routière, un impact sur l'environnement, mais pas au sens biophysique, est abordé par un peu moins de la moitié des acteurs-clés. Les camions hors norme et le trafic accru sur la route 138 engendrent un sentiment d'insécurité et une augmentation du nombre d'accidents dans les dernières années selon certains. Selon l'INSPQ, ce sentiment d'insécurité serait plus accentué chez les aînés (2013 : IV).

Le décalage important, par rapport à la perception des impacts environnementaux, se situe au niveau du discours différencié des non Innus et des Innus. Si les premiers ne perçoivent pas l'harnachement de la rivière de façon négative seulement, les seconds font valoir, quant à eux, leur rapport symbolique au territoire et la perturbation de leurs activités traditionnelles (notamment de cueillette et de pêche). La destruction de la terre ancestrale est un élément qui ressort chez les participants innus, pour qui la culture et l'identité sont profondément ancrées dans ce territoire, comme l'évoque cet interlocuteur :

L'impression que j'ai, ils ont comme détruit tout le territoire. Des territoires de chasse de nos ancêtres qu'on commence à perdre. Déjà qu'ils ont pris toute la place, pis des promesses, des contrats qu'ils ont signés, qu'ils ont promis des millions. Mais qu'ils ont respecté aucun de ces... de ces propositions qu'ils ont faites. Pis je trouve ça dommage qu'il y a pas assez d'Autochtones qui ont travaillé pis qui ont signé l'entente là... pis déjà leur chasse, les territoires, sont comme... commencent à (ressentir les effets) (TI6).

3.4 Décalage entre les attentes et la perception des impacts

Dans cette section, on s'attarde aux discours des interlocuteurs quant à la façon dont les impacts, ou à tout le moins la perception de ceux-ci, auraient pu être minimisés. Les réponses dénotent assez clairement un décalage entre les attentes liées au projet et la perception des retombées concrètes. Ce décalage fait en sorte que la perception des impacts négatifs est augmentée. Ainsi, qu'est-ce qui peut être fait pour combler l'inadéquation entre les deux ?

3.4.1 Communication d'Hydro-Québec

L'élément principal qui ressort concernant l'atténuation de la perception des impacts négatifs concerne la communication des retombées anticipées de la part d'Hydro-Québec. Un peu plus de la moitié des acteurs interrogés font ressortir qu'aurait pu être amoindri le « pitch de vente »

d'Hydro-Québec, pour employer leurs termes (ACN12, ACN18), surtout en ce qui a trait à la création d'emplois et d'opportunités d'affaires pour les entreprises locales. Les acteurs soulèvent que même si aucune promesse n'avait été chiffrée, le discours d'Hydro-Québec a fait miroiter beaucoup plus pour la revitalisation de la région que les retombées réelles :

Ils auraient pu moins nous faire miroiter... c'est sûr que, sans être méchant, la réalité, l'avant-projet, ou quand ils sont venus nous donner les réunions d'information et tout ça, ils étaient en mode séduction... Ils voulaient que l'on soit d'accord avec le projet, qu'on l'approuve, qu'on l'endosse puis qu'on les "back" là-dessus, donc... Donc ils nous ont promis... ben promis... Pas « promis » parce qu'ils vont toujours vous dire qu'ils nous avaient rien promis, mais ils nous ont laissé miroiter beaucoup plus d'opportunités d'affaires ou de période de croissance économique qu'on a eue en réalité (ACN18).

Un autre élément qui caractérise l'état d'esprit par rapport au discours d'Hydro-Québec, qui est soulevé par seulement un participant, concerne le développement régional. Ce dernier soulève que le projet était attendu depuis tellement longtemps qu'il était dépeint comme une des seules options de développement envisageable pour la région. Même s'il s'agit d'une réponse unique, elle montre bien que le fait de positionner le chantier comme projet qui allait à lui seul contrer l'importante dévitalisation régionale, a pu faire en sorte que les attentes s'y rattachant étaient encore plus élevées :

Donc il y a aussi un choix populationnel à moment donné où les gens ont peur quasiment d'aller négocier ou d'en demander trop parce qu'il nous le faut. On n'a rien d'autre de toute façon donc il nous le faut. Donc il y a ça aussi cette culture en arrière de tenir sous pression une région et de tenir sous la peur, de peur qu'éventuellement on fasse autre chose et qu'on dise non, il n'y a pas d'autres perspectives qui sont offertes aux communautés. Ça, c'est important aussi quand Hydro arrive. C'est que ça fait depuis les années 1970 et il n'y a pas d'autres perspectives. Avec toujours le miroitement que la mine un jour peut fermer (ACN12).

À propos des annonces en amont du projet, mentionnons toutefois que des employés d'Hydro-Québec ont tenu à nuancer la perception d'un « pitch de vente » en affirmant plutôt que le rôle de la société dans les communications était plutôt de diminuer les attentes des gens de la région, et de les ramener à un portrait plus réaliste des retombées anticipées. Ils jugent que c'est le fait que le projet était attendu depuis tellement longtemps qui a créé des attentes élevées, et qu'Hydro-Québec avait plutôt un rôle de modérateur dans les discours annonçant l'arrivée du chantier.

3.4.2 Emplois locaux

Notons que malgré ce décalage entre le discours d'Hydro-Québec et les retombées réelles, la majorité des participants, autant les acteurs-clés que les travailleurs, font quand même ressortir la création d'emplois comme le principal impact positif du projet pour la région. On identifie donc un discours double par rapport à la création d'emplois.

D'un côté, on relève un discours revendicateur qui s'inscrit dans la perspective de : « On en voudrait toujours plus » (ACNI11). Le nombre insatisfaisant d'emplois locaux fut décrié par des acteurs régionaux tel que l'Association des gens d'affaires de la Minganie qui a dénoncé publiquement à au moins quatre reprises la situation en précisant que « seulement 40 % des travailleurs du secteur de la construction au chantier La Romaine proviennent de la Côte-Nord, dont moins de 12 % issus de la Minganie » (AGAM, 2014).

De l'autre côté, les interlocuteurs soulignent que les gens compétents qui veulent travailler sont embauchés sur le chantier et travaillent. À titre d'exemple, les manifestations de citoyens minganois qui ont eu lieu à l'entrée du chantier à la fin du mois d'août 2014 revendiquant l'embauche locale, proviendraient d'ex-travailleurs du chantier qui ont perdu ou quitté leur emploi pour diverses raisons (mise à pied, inadaptation à la vie de chantier, désir d'occuper son temps autrement, etc.).

Photo 3 : Pancartes des manifestants minganois à l'entrée de la route menant au chantier



Source : Alexia Desmeules, août 2014.

À cet effet, les interlocuteurs expliquent que l'économie de la Minganie repose traditionnellement sur des activités saisonnières (pêche, chasse, tourisme), ce qui fait en sorte que certains des travailleurs qui ont voulu travailler au chantier n'étaient peut-être pas

suffisamment préparés aux règlements qu'exige un chantier d'une telle envergure. L'un d'eux évoque même l'idée de la « culture du chômage » présente en Minganie :

Pour le vivre au quotidien, je suis le point chute de tout ce qui se fait sur les chantiers en Minganie et il y a certaines saisons où il n'y a absolument... là bientôt la chasse arrive et là il n'y a pas personne qui va venir me voir pour une job. Le monde qui ne travaille pas, ça ne les dérange pas, mais ceux qui travaillent, ils travaillent quand même, mais ceux qui ne travaillent pas ils n'ont pas vraiment de problèmes avec le fait de ne pas travailler. Il y a des périodes critiques au printemps et au début de l'été. Oh excusez, à l'hiver, l'hiver vraiment l'hiver après les Fêtes il y a une masse de gens qui eux n'ont pas travaillé les mois précédents et ça ne les dérange pas. Ils veulent travailler en février et les gens veulent travailler après ça en mai et juin (ACNI2).

Ainsi, on constate que même si les attentes étaient extrêmement élevées en termes de création d'emplois, la majorité des participants estiment quand même que les gens de la Minganie ont eu la chance de travailler au chantier, et que d'autres raisons peuvent expliquer le mécontentement de certains travailleurs.

Par ailleurs, la revendication pour davantage d'embauche locale ne serait pas seulement liée aux attentes, mais également à une perception partagée par la majorité des participants sur la provenance de la main d'œuvre qui, selon eux, proviendrait surtout de l'extérieur, principalement de la région du Saguenay - Lac Saint-Jean. Cette perception peut donc renforcer en partie les revendications pour plus d'embauche locale.

3.4.3 Manque de préparation

L'autre point majeur soulevé quant à la façon dont les impacts auraient pu être minimisés réside, selon un peu moins de la moitié des acteurs-clés, dans une meilleure préparation en amont d'un mégachantier comme celui de la Romaine. Selon eux, même si le chantier était attendu depuis les années 1970, personne n'était réellement prêt à un projet d'une telle ampleur. La Minganie n'avait jamais eu l'expérience d'un grand chantier, due en bonne partie à son éloignement géographique des pôles économiques provinciaux majeurs. Par ailleurs, certains travailleurs et ex-travailleurs, tant non innus qu'innus, n'avaient pas ou peu d'expérience de travail et de vie dans un chantier. Le manque de préparation relatif à ce contexte professionnel s'est révélé difficile pour plusieurs d'entre eux.

Les acteurs-clés ajoutent qu'avec une meilleure préparation, les entreprises locales auraient pu se spécialiser davantage dans des créneaux utiles au chantier, notamment dans le domaine de la

construction. De plus, ils soulignent que les élus auraient pu profiter d'une meilleure formation en ce qui a trait à la négociation d'ententes et à la gestion des redevances. Nous reviendrons sur la question des redevances dans la sous-section des visions d'avenir pour la Minganie.

L'exemple de la communauté innue d'Ekuanitshit, communément appelée Mingan, est revenu à quelques reprises dans les réponses en lien avec la négociation des ententes en amont du projet. Les participants estiment qu'elle est celle qui a su le mieux tirer son épingle du jeu, notamment en termes d'emplois. Selon eux, cette situation s'expliquerait par le fait qu'elle a négocié en amont du projet des termes d'entente profitables pour ses membres. Selon un des répondants non innus qui œuvre au sein d'une communauté innue, les communautés qui ressentent le plus de mécontentement, notamment Havre-Saint-Pierre et Longue-Pointe-de-Mingan, sont celles qui ont accueilli le projet à bras ouvert sans réelle préparation :

Nous, nous on a signé. On a signé des choses. Mingan. La Minganie a rien signé. Ils ont juste dit à Hydro-Québec : Tu es le bienvenu. Là Hydro-Québec a dit : Merci. Pis là, le train passe, pis ils ont des "peanuts", ou ils ont pas grand-chose. Ce qui fait que nous autres on a quelque chose parce qu'on a signé un document. Nous on est choyé. La Minganie l'est pas. Natashquan est choyé pour ce qu'il a signé. Pis c'est ça la vie. Quand tu veux quelque chose, faut tu l'ailles avant que le projet commence. Sinon, tu vas... tu vas être tassé (ACNI3).

En somme, selon les participants, les attentes élevées et la perception des impacts négatifs auraient pu être minimisés par une communication en amont du projet plus fidèle à la réalité, mais aussi par une meilleure préparation des élus au niveau politique et des entreprises au niveau économique.

3.5 Visions d'avenir

Mentionnons d'abord que les questions spécifiques aux visions d'avenir de la Minganie ont été posées exclusivement aux acteurs-clés. Les questions sur l'avenir posées aux travailleurs concernaient leurs projets personnels. Ainsi, il va de soi que seul le discours des acteurs est pris en compte dans cette section du rapport, à moins d'indication contraire.

Jusqu'à présent, les perceptions des impacts du projet Romaine sont plutôt sombres et il semble y avoir un décalage entre les attentes et les impacts perçus du chantier. En revanche, les visions prospectives des acteurs-clés révèlent en fait que la totalité d'entre eux envisage l'avenir de la Minganie de façon optimiste. C'est possiblement puisque les impacts positifs ne se font pas

encore sentir concrètement que le mécontentement semble être plus dominant dans les discours actuels. Dans l'ensemble, les acteurs sont très positifs dans leurs visions d'avenir.

3.5.1 Redevances

Les redevances versées par Hydro-Québec font partie des points soulevés par la moitié des participants, autant des acteurs que des travailleurs. Les travailleurs le mentionnent dans les impacts positifs, alors que les acteurs, tout en le nommant comme impact économique positif direct, le placent aussi dans une perspective à plus long terme d'opportunité pour la région de développer des nouveaux projets.

Les sommes versées par Hydro-Québec à l'ensemble des communautés innues et non innues de la Minganie font partie des négociations qui ont eu lieu en amont du projet. Chaque communauté reçoit, pour des périodes allant de 50 à 75 ans, des sommes de plusieurs centaines de milliers de dollars par année. Pour la majorité des acteurs interrogés, ces sommes sont perçues comme une opportunité de développer des nouveaux projets et créneaux de spécialisation.

Les retombées concrètes des redevances sont multiples. À Baie-Johan-Beetz par exemple, les redevances sont centrales à la vitalité de la petite municipalité. La coopérative de solidarité Les choix de Marguerite, qui comprend une épicerie, une pompe à essence, le service de poste, un café internet et des nouveaux locaux pour héberger les bureaux municipaux, découle directement des redevances du chantier. Le projet n'aurait pu se réaliser sans cet apport financier important. Le parc pour enfants et le développement d'un nouveau projet résidentiel sont aussi le fruit des redevances. À Havre-Saint-Pierre, une nouvelle piscine municipale et des améliorations aux infrastructures routières font partie des projets en cours. Ces projets sont quelques exemples qui montrent que la majorité des acteurs-clés voient l'avenir de la Minganie de façon optimiste : « Je pense qu'on va être capable d'éviter justement le déclin du chantier après-Romaine parce qu'il y a des projets qui s'en viennent pour notre région qui ont du bon sens... » (ACN18).

Un des acteurs-clés ajoute toutefois un bémol à cet optimisme en soumettant que l'avenir de la Minganie dépend de la gestion des redevances et de l'entrepreneuriat. Pour lui, rien n'est définitif à ce sujet : « L'après-Romaine est une opportunité à la revitalisation pour l'instant, il n'y a pas personne qui peut rien prédire » (ACN12).

3.5.2 Diversification économique

Le besoin de diversification économique va de pair avec la gestion des redevances. Les acteurs soulèvent qu'il faut utiliser les retombées amenées par le chantier de la Romaine pour diversifier l'économie de la région et ses créneaux de spécialisation. Ils estiment qu'il faut utiliser le chantier comme opportunité pour ne plus dépendre de la mono-industrie :

C'est le temps. C'est le temps de bâtir nous-mêmes notre avenir. De profiter d'un chantier comme ça, qui est vraiment un chantier qui nous donne de l'emploi, du travail aux gens, de telle date à telle date. Il faut profiter au maximum de cette opportunité-là pour se créer une économie plus durable par la suite, se créer des créneaux d'entreprise diversifiés. Il ne faut pas toujours attendre après des méga-chantiers pour qu'une région vive, et vive bien, de façon décente. Donc, ça c'est une opportunité vraiment que la Minganie a, pis faut qu'elle la saisisse (ACNI11).

3.5.3 Revitalisation démographique

La quasi-totalité des acteurs-clés interrogés soulèvent l'augmentation démographique comme une opportunité favorable à la revitalisation. Le boom démographique lié en partie à l'arrivée du chantier, mais aussi à l'effervescence dans la région, amène avec lui tout son lot d'opportunités pour un dynamisme social et culturel renouvelé :

Je pense que le village et la région est en train de connaître un nouveau souffle sur ce côté-là. [...] Je pense qu'au niveau démographique puis la génération, notre génération, dans le fond, les 30-45 ans qui sont ici avec leur famille s'impliquent, on voit beaucoup de nouvelles activités sportives ou culturelles pour les jeunes, il y a des nouveaux groupes qui se font, fait que je pense que à ce niveau-là, je suis très optimiste, surtout pour le côté social et tout ça... Ça bouge plus, il y a plus de vie dans le village, puis de projets qui arrivent qu'il y avait avant. Fait que je pense que ça c'est de bon augure pour plus tard (ACNI8).

Par ailleurs, un peu plus de la moitié des acteurs spécifient un changement démographique amené par le retour des jeunes à la région. Ceux-ci avaient quitté entre autres à cause du manque d'opportunités économiques, et ils reviennent dans la foulée du développement de la région. Cet élément renforce la vitalité de la région. Un participant croit que la Minganie doit mettre en place des conditions favorables à l'attraction de nouvelles populations :

Mais tout ce qu'on met en place, c'est aussi dans le but de faire développer la municipalité pis de faire monter la population aussi, devenir attrayant pour quelqu'un qui veut venir faire un projet de vie ici. Il y a... des gens qui cherchent ce genre de vie-là, il y a quelque

chose d'intéressant ici à vivre. Faut juste découvrir ce que c'est pis ça peut être bon pour certaines personnes (ACNI11).

3.5.4 Autres projets hydroélectriques

Un autre élément intéressant à mentionner quant aux visions d'avenir des acteurs-clés interrogés est que la totalité d'entre eux, bien qu'ils soulèvent parfois des impacts négatifs, sont favorables à d'autres projets hydroélectriques éventuels dans la région. C'est dire que les opportunités amenées par un projet d'une telle envergure (redevances, diversification économique, revitalisation démographique) dépassent, à leur point de vue, les impacts négatifs.

Certains jugent que si un autre projet d'envergure se développait en Minganie, ils auraient acquis une expérience de grand chantier et seraient mieux préparés. Les élus, les travailleurs et les entreprises sauraient à quoi s'attendre et seraient ainsi en mesure de bénéficier davantage des retombées d'un tel projet. Certains acteurs-clés émettent tout de même des conditions dans leur appui à d'autres projets hydroélectriques. Parmi celles-ci, on note : un besoin énergétique réel pour le Québec, une rentabilité économique assurée du projet, le respect de l'environnement ainsi que l'acceptabilité sociale.

3.5.5 Collaboration et solidarité régionale

Le dernier point soulevé chez la quasi-totalité des acteurs-clés est la nécessité, pour l'avenir, d'une collaboration régionale. Ce que le chantier leur a surtout appris, c'est qu'un projet d'une telle envergure ne peut pas être géré à huis clos, chacun pour soi. Si l'arrivée du chantier a été mal préparée selon certains, elle aura au moins servi de leçon pour le développement régional futur :

Je pense que le projet Romaine, ça va avoir amené plus de bon à long terme que de pas bon, mais ça va nous avoir fait réaliser aussi que pour des projets de cette ampleur-là, faut qu'on s'organise, faut qu'on se mobilise ensemble pis pas chacun de notre bord parce que ça donne rien... (ACNI8).

Quelques acteurs interrogés évoquent le développement d'un plan quinquennal qui interpelle l'ensemble des municipalités minganoises, la MRC, le centre local de développement (CLD), les acteurs et citoyens de tous les milieux confondus, en santé et en éducation, pour travailler ensemble sur la planification stratégique du développement régional à long-terme. Celle-ci va dépendre de la bonne gestion des redevances et de la concertation entre les communautés

concernées. L'idée de la collaboration va même plus loin pour d'autres, dont les discours sont teintés de l'idée d'une solidarité régionale en émergence. Un acteur-clé d'une organisation innue d'Ekuanitshit évoque les liens qui se tissent entre les communautés de la Minganie :

Dans le développement économique, on se dit que quand le barrage va être construit, on va rester avec les Cayens pis les Paspayas,... alors on est sensible à leurs besoins, parce que quand Hydro va être parti, il va l'avoir son barrage là, il va partir avec les firmes de l'extérieur... Fait qu'on est sensible à leurs besoins, aux besoins des Cayens. Tu sais quand ils disent : On n'a pas d'emplois. Nous on n'est pas laissé pour compte, mais on n'est pas insensible à leurs problèmes. Ils ont des difficultés, des entreprises qui aimeraient avoir des contrats, on les appuie dans leurs démarches. C'est-à-dire qu'on est intégré à la Minganie là (ACNI3).

Ce dernier point sur la collaboration, la concertation et la solidarité régionale nous permet d'ailleurs de faire le pont avec la prochaine partie du rapport. Bien que la collaboration à l'échelle régionale ressorte comme point majeur dans les visions d'avenir, la collaboration entre Innus et non Innus est beaucoup moins abordée spontanément. À travers toutes les visions d'avenir généralement optimistes, on observe qu'il semble y avoir un intérêt faible sur l'effet du chantier sur les relations entre Innus et non Innus, d'un côté comme de l'autre. Dans la prochaine section, nous exposons plus en détail comment s'articulent les relations interethniques à l'échelle régionale et à l'échelle du chantier.

4. RELATIONS ENTRE LES INNUS ET LES NON INNUS EN MINGANIE ET AU CHANTIER

L'analyse qui précède sur la situation en Minganie et les impacts perçus du chantier de la Romaine, témoigne de l'ampleur des bouleversements que provoque un projet d'une telle envergure dans ses communautés. Que ces impacts soient bien réels ou amplifiés dans les perceptions de la population, il n'empêche qu'ils attestent des importantes mutations dans la région.

La problématique de départ de cette recherche gravite autour des relations entre Autochtones et non Autochtones dans le contexte du chantier hydroélectrique de la Romaine. L'hypothèse sous-tendue est que le chantier, en créant des espaces de rencontres entre les communautés innues et non innues, peut avoir des incidences dans les relations entre ces deux groupes. Cependant, il ressort assez clairement des premières parties de ce rapport que parmi toutes questions que soulève le chantier de la Romaine, celle des relations interethniques semble se retrouver bien loin dans les préoccupations des acteurs-clés minganois et des travailleurs du chantier. Un constat qui est en soi très évocateur, mais qui amène quelques défis d'analyse.

Ainsi, cette partie aborde ce qui est au cœur de notre recherche exploratoire, soit les relations entre Innus et non Innus dans le contexte du chantier hydroélectrique de la Romaine. L'analyse des entrevues, croisée aux observations et aux données secondaires, permet de dégager quelques grandes tendances quant aux relations interethniques. La présentation des résultats se décline en trois sections : la première fait état des relations entre les Innus et les non Innus en Minganie ; la seconde analyse ces relations dans le cadre spécifique du chantier ; la troisième s'intéresse aux traces que laissera le chantier sur ces relations.

Photo 4 : Shaputuan innu érigé au campement des Murailles du chantier de la Romaine



Source : Laurie Guimond, août 2014.

4.1 Quelques éléments de contexte

Tel que mentionné ci précédemment, la question des relations entre les Innus et les non Innus ne semble pas faire partie des préoccupations des Minganois. Ce constat tient d'abord au fait que spontanément les participants n'abordent pas le sujet et ce, malgré le fait qu'ils étaient avisés au tout début de l'entrevue qu'il s'agissait du thème central de cette recherche. Les acteurs-clés et les travailleurs ne sont guère volubiles à cet effet. Ils racontent plutôt des anecdotes nous permettant de faire ressortir des grandes tendances révélatrices de la nature de ces relations interethniques.

Le type de réponses varie en fonction des personnes consultées, tout comme pour l'analyse des impacts du chantier. D'une part, les acteurs-clés tiennent un discours plus structuré, souvent soutenu par des données historiques et statistiques et traduisant une vision globale de l'état de la situation en Minganie. D'autre part, les travailleurs interrogés se réfèrent à des éléments du quotidien et leurs témoignages s'appuient essentiellement sur leurs expériences personnelles. Ces disparités s'expliquent par plusieurs facteurs, dont l'occupation (travailleur ou acteur-clé) et les niveaux de scolarité généralement différents qui influencent le regard posé sur la situation. L'analyse dépasse ces distinctions de forme pour mettre en relation les deux types de discours et y relever les concordances et dissonances. Les relations entre Innus et non Innus en Minganie et sur le chantier semblent assez complexes, les perceptions de chaque participant étant influencées par tout un bagage d'expériences personnelles. Ce sont donc les grandes tendances issues des recoupements entre les discours des uns, les anecdotes des autres et les observations, qui sont présentées ici.

4.2 Relations interethniques à l'échelle de la Minganie

Bien que la recherche s'intéresse aux relations interethniques spécifiques au cadre du chantier hydroélectrique de la Romaine, il importe de débiter l'analyse avec ce qui ressort de l'état de ces relations dans l'ensemble du territoire de la Minganie. D'abord, parce que le chantier, même s'il est physiquement en marge des municipalités minganoises, donc des milieux de vie, s'insère dans des dynamiques, sociales, culturelles, politiques et économiques propres à la Minganie. Il faut donc comprendre ces dynamiques pour saisir ce qui se passe sur le chantier. Ensuite, parce que les personnes interviewées font naturellement référence à leur région même si la majorité des questions posées ciblent particulièrement l'échelle du chantier.

Cette section présente donc les grandes tendances dégagées des entrevues et de l'observation concernant les relations entre Innus et non Innus en Minganie. Elle se structure autour des quatre thèmes suivants : l'isolement géographique, institutionnel, économique et culturel ; la nature des relations ; les sources de tensions ; le sentiment d'injustice.

4.2.1 Isolement géographique, institutionnel, économique et culturel

Le découpage géographique des municipalités et des communautés innues est un élément tangible et structurant des relations interethniques en Minganie. L'enclavement des communautés autochtones, qui n'est pas propre aux communautés innues de la Minganie ou même de la Côte-Nord, découle de la Loi sur les Indiens et du système des réserves. En Minganie, les communautés d'Ekuanitshit et de Nutashkuan sont respectivement voisines des municipalités de Longue-Pointe-de-Mingan et de Natashquan. Bien que géographiquement près les unes des autres, administrativement, politiquement, institutionnellement, économiquement et culturellement, elles sont bien distinctes. Cela est notamment dû au fait que les réserves sont soumises à un cadre législatif fédéral particulier, régies par les Conseils de bande responsables de la gestion des services locaux (école, dispensaire, centre communautaire, centre de la petite enfance, transport, etc.). Des différences sur le plan économique sont aussi notables. À titre d'exemple, l'accès à la formation, au crédit et au marché de l'emploi représente un défi de taille pour les Innus. Les données présentées en début de rapport concernant les revenus et niveaux d'emplois des communautés autochtones témoignent de cet état des lieux. Ces découpages géographique, institutionnel et économique s'accompagnent d'une distance sociale palpable. Nos interlocuteurs sont unanimes à l'effet que peu d'Innus fréquentent les municipalités minganoises et que peu de non Innus fréquentent les communautés innues, hormis les professionnels qui y travaillent. Les milieux de vie sont donc séparés, voire hermétiques et peu propices aux relations interethniques, à l'instar des observations faites par Bouchard et Vézina à partir d'une étude de cas des Micmacs et des Acadiens au Nouveau-Brunswick (2003).

L'ensemble des acteurs-clés mentionne de manière explicite ou implicite la question de l'isolement des communautés innues. Il s'agit d'un état dont ils sont bien conscients et dont la quasi-totalité considère problématique à différents égards. L'isolement est directement associé à certaines tensions entre Innus et non Innus :

Les relations des fois sont... sont plus difficiles parce que les gens se mêlent moins, mais ça, ça n'a rien à voir avec le chantier. C'est plus du fait que les communautés vivent en communautés, parce qu'elles ont des avantages à vivre dans leurs communautés. Puis, les non Innus vivent dans les municipalités, donc... on est moins voisin un de l'autre, si on veut (ACNI11).

Pour la totalité des acteurs-clés non innus, les systèmes institutionnel et politique distincts affectent directement la collaboration entre les différentes organisations autochtones et allochtones. La concertation est faible et difficile et les communautés travaillent « en silo ». Cet état de fait est perçu négativement pour le développement de la région, puisque tous soutiennent que les Innus et les non Innus de la Minganie partagent un ensemble de défis communs. Un acteur-clé innu parle quant à lui d'un désir d'intégrer le système, de briser l'isolement économique des communautés innues : « parce que nous autres on veut embarquer dans le système, on veut faire partie, [participer à] l'économie » (ACI4). Ce dernier consacre une importante partie de son entrevue à ce désir d'intégrer le système et de briser l'isolement de sa communauté.

4.2.2 Nature des relations interethniques

Un constat important à souligner concerne le désintérêt apparent pour la question des relations entre Innus et non Innus, surtout dans les discours des participants allochtones. Nous avons relevé que les relations interethniques occupent une portion très restreinte de leurs réponses. Le sujet est abordé spontanément par un seul participant, alors que les autres en parlent uniquement lorsque questionnés à cet effet. Ce premier élément est en soi évocateur. Il peut entre autres être interprété comme étant un signe de la quasi-absence des relations interethniques. Cette absence de relations ou d'intérêt pour les relations est à l'image de l'étude d'impacts qui n'abordait pas du tout les répercussions potentielles du projet de la Romaine sur les relations interethniques (cf. section 2.2 de ce rapport).

Les réponses spontanées données par les non Innus aux questions concernant la nature des relations avec les Innus et le climat entre eux se déclinent de deux façons. D'abord, la majorité des participants allochtones donnent une réponse expéditive du type « il n'y a pas de problème, on s'entend bien », évacuant ainsi rapidement la question. À l'arrière-scène de ces réponses, se décèle l'idée générale que s'il n'y a pas de problème, il n'y a pas d'intérêt à s'étendre sur le sujet. Les exemples suivants représentent bien ce type de réponses et ce, tant pour les acteurs-clés que les travailleurs non innus : « Moi j'ai une bonne relation avec tout le monde » (TNI1) ; « Bien d'après moi, il doit pas avoir de problèmes » (T1NI0) ; « Moi ils [les Innus] me dérangent pas » (TNI12) ; « Mais je veux dire qu'on fréquente ces gens-là, pis eux nous fréquentent pis j'ai pas de gros problème à ce niveau-là » (ACNI11).

Les interlocuteurs décrivent les relations entre Innus et non Innus comme étant timides quoique cordiales et de « bon voisinage » (ACNI11). Celles-ci se caractérisent par des salutations au quotidien et des contacts ponctuels dans des commerces, bref des contacts se limitant au partage

d'un même espace et non d'échanges ou de conversations. L'un des participants plus volubile sur la question des relations interethniques en Minganie parle même d'absence de relation significative : « Il n'y a pas vraiment de, c'est triste là, mais il n'y a pas vraiment de relation » (ACNI2). Généralement, les participants ont donc peu à dire sur leurs relations avec l'autre parce qu'ils ont tout simplement très peu de contacts. La moitié des acteurs-clés allochtones ont précisé avoir très peu de contacts avec les Innus, alors que l'autre moitié travaille en étroite collaboration avec des Innus et ont seulement des contacts professionnels avec ceux-ci. Ainsi, il ressort de cette première portion de l'analyse sur les relations entre Innus et non Innus en Minganie, que ces dernières sont très limitées, mais pas nécessairement problématiques.

4.2.3 Sources de tensions

La question de tensions entre Innus et non Innus est spontanément écartée par, on peut supposer, l'autocensure de type : « Il n'y a pas de problème ». Cependant, d'autres passages des entrevues viennent nuancer ce discours. Une minorité d'acteurs-clés non innus parlent notamment de relations plus problématiques. L'un effleure le sujet en parlant de relations parfois difficiles, alors que l'autre affirme que des accrochages entre Innus et non Innus amènent « des éloignements périodiques » et donne en exemple « des représailles au dépanneur » (ACNI2). Ces deux cas pourraient sembler marginaux si ce n'était qu'ils font écho à deux autres éléments concordants : l'ensemble des acteurs-clés associe des différences culturelles à des tensions interethniques et les anecdotes relatées par les travailleurs, tant innus que non innus, laissent transparaître des tensions et des préjugés.

Les différences culturelles sont identifiées par tous les acteurs-clés comme étant des sources de tensions, sinon de difficultés dans les rapports entre Innus et non Innus. Un acteur-clé autochtone mentionne aussi la question de la langue, comme barrière aux échanges entre communautés. Les anecdotes des travailleurs font écho à ce discours des acteurs-clés puisqu'elles traduisent des préjugés empreints d'une incompréhension des différences culturelles. L'un des travailleurs allochtones fait allusion à une façon de faire innue et manière de rire « étrange », alors qu'un autre passe toute une gamme de préjugés, allant des habitudes de travail, de chômage, de consommation jusqu'aux commentaires racistes. Le recoupement de tous ces discours laisse donc entrevoir un état des relations complexe, où les différences culturelles créent une distance entre Innus et non Innus. Si elle n'est pas nommée explicitement, elle semble pourtant bien présente et imprègne le discours de la majorité des participants.

À ces tensions et incompréhensions interculturelles qui teintent les rapports entre les Innus et les non Innus, s'ajoute un point de friction plus insidieux, soit un sentiment d'injustice partagé

par les deux communautés. La quasi-totalité des participants fait allusion à une iniquité entre celles-ci qui tient sur l'impression que l'autre ne détient pas les mêmes règles et qu'il serait avantage. La question des droits ancestraux autochtones et du rapport privilégié au territoire et à ses ressources alimente une jalousie et des tensions de la part des non Innus envers les Innus. Les acteurs-clés identifient clairement ce sentiment d'injustice comme étant la source de tensions :

Ce qui se sait de la population, ce qui est latent dans la population, ce qui se sait, et qui ne peut évidemment pas améliorer les relations et au jour le jour puisqu'il y a toujours une jalousie parce qu'il y a un traitement différent (ACNI2).

On n'est pas... tu sais je veux dire, les Innus vont avoir des droits ancestraux, vont avoir joué... vont fonctionner sur des lois fédérales. Pour nous, c'est plus des lois québécoises. Je veux dire, c'est pas pareil là, à ce niveau-là (ACNI11).

Les travailleurs vont aussi parler du territoire ancestral autochtone et d'anecdotes où ceux-ci seraient privilégiés, notamment concernant les droits de chasse et de pêche. Ces propos, bien que teintés de préjugés, illustrent bien ce sentiment d'injustice :

C'est, c'est, c'est sûr que eux autres c'est... c'est comme si tu disais à un autre : es-tu "game" de faire quelque chose, c'est sûr que l'Innu irait ben lui, lui il a pas de restrictions, tandis que nous autres on a... moins. Moi je trouve qui a pas de justice là-dessus (TNI12).

T'as une loi pour les Indiens, t'en as une pour les Blancs pis ça dépend, il y en a tellement de lois... Si le monde trouve ça normal, ça, ça me dépasse. T'as une loi au Québec, c'est ça, c'est tout, pour tout le monde. Que tu sois indien, que tu sois ce que tu voudras, c'est de même que ça marche. [...] Parce qu'ils veulent tout avoir pour rien. Ils sont habitués que le gouvernement leur donne tout, ça fait qu'ils s'essayent avec toi aussi...C'est, c'est pas plus compliqué que ça à savoir. Ils demandent au gouvernement pis ils reçoivent (TNI1).

D'un côté, les Autochtones sont conscients de cette incompréhension de leurs droits et de l'histoire ainsi que de la distance que cela peut engendrer. D'un autre côté, ce sentiment d'injustice est observé aussi chez les Autochtones. Il se traduit dans leur cas par une impression que le système, plutôt que les lois, avantage les non Autochtones. Un acteur-clé innu verbalise ce sentiment comme suit :

Donc tout ce qui est compétence là, mais pour nous autres, tu sais, on n'est pas, on n'embarque pas dans leur système. [...] C'est toujours un rapport de force, un rapport de, c'est comme si on n'avait pas la capacité de s'autogérer là (ACI4).

D'un côté comme de l'autre, ces sentiments d'iniquité prennent racine dans un contexte historique, social, économique et législatif qui dépasse la Minganie, mais aussi beaucoup dans la méconnaissance de l'autre.

En somme, il ressort un portrait nuancé des relations entre Innus et non Innus en Minganie suite à l'analyse des entrevues et observations. Ces relations, structurées par un découpage géographique des communautés, sont généralement cordiales, mais timides. Cependant, les différences culturelles et un sentiment d'injustice partagé par les deux communautés viennent compliquer ces relations et sont à la source des tensions, se manifestant par des préjugés et des accrochages occasionnels. La séparation et la faible intensité des interactions entre Innus et non Innus ne sont pas étrangères à ces tensions s'expliquant en partie par une incompréhension interethnique.

4.3 Relations interethniques à l'échelle du chantier

Si les relations entre les Innus et les non Innus s'avèrent plutôt distantes à l'échelle de la Minganie, qu'en est-il dans le contexte professionnel du chantier de la Romaine ? Le chantier favorise-t-il des rapprochements interethniques ? La rencontre interethnique est à la fois physique et symbolique. Elle est physique puisque le chantier est un milieu de travail, de vie et de rencontres quotidiennes entre Innus et non Innus. Elle est symbolique parce que le projet de la Romaine devient un sujet d'échange entre les deux communautés. Dans cette section, les relations quotidiennes au chantier sont d'abord discutées pour ensuite déboucher sur une analyse visant à faire ressortir à quel point le chantier représente un possible espace de rencontre interethnique.

4.3.1 Relations quotidiennes au chantier

Ce qui ressort clairement des relations entre Innus et non Innus sur le chantier, c'est qu'elles reflètent les dynamiques présentes à l'échelle régionale. Ainsi, ces relations sont généralement superficielles, mais cordiales, en dépit de quelques tensions. Au-delà de ces ressemblances aux deux échelles, le chantier est une occasion pour les Innus de briser leur isolement et d'acquérir une expérience de travail. Leur expérience est analysée plus en détail et au regard de leurs relations avec les non Innus.

Tout comme au niveau régional, l'isolement des Innus sur le chantier prend plusieurs formes. Il est d'abord spatial, entre autres parce que des dortoirs séparés leur sont réservés. Il est aussi

social. Nos observations et les témoignages de près de la moitié des participants, tant innus que non innus, font état d'une séparation des groupes sociaux selon la provenance et les métiers des travailleurs. Enfin l'isolement est aussi professionnel, puisque les Innus sont pour la plupart confinés à des emplois liés à l'entretien du chantier et en cuisine, comme nous l'a indiqué la quasi-totalité des interlocuteurs. L'enquête sur les travailleurs innus produite par AECOM confirme ces dires : 84 % des 120 travailleurs innus interrogés en 2012 travaillaient pour le compte de la SEIE, pour la cafétéria et la conciergerie (76 %) ou pour l'entretien du campement (8 %) (AECOM, 2014).

Photo 5 : Dortoirs au Campement des Murailles



Source : Alexia Desmeules, août 2014.

Les occasions et les espaces de rencontre entre Innus et non Innus sont donc limités. Un travailleur non Innu questionné sur ses relations avec des Innus répond tout simplement « Non on n'a pas, non on n'a pas » (TNI12). Les travailleurs font d'ailleurs état de la nature des relations entre Innus et non Innus sur le chantier, qui s'apparente à l'analyse des acteurs-clés. La majorité des travailleurs allochtones parle de rapprochements superficiels avec des Innus sur le chantier, de l'ordre des salutations et conversations de politesse, comme le relèvent les citations suivantes :

Ben il y a des travailleurs qui vont jaser avec les femmes de ménage, ces affaires-là. Les femmes de ménage c'est pas mal toutes des Autochtones (TNI10).

[...] la seule avec des Innus c'est comme je dis c'est euh sur le campement que tu peux [leur] parler un peu, mais à part de ça t'en vois pas ben ben souvent tu sais (TNI12).

De manière plus générale, les interactions sociales interethniques ne sont pas centrales à l'expérience des travailleurs non innus sur le chantier. Certains d'entre eux ont affirmé qu'ils n'entretiennent pas d'amitiés significatives et qu'ils vont au chantier pour travailler sans plus. Un travailleur associe ses relations d'amitié positivement à son expérience du chantier, mais aucun d'eux ne considère le contexte social comme central à son expérience au chantier.

Le sentiment d'injustice présent à l'échelle régionale se fait aussi sentir sur le chantier. La majorité des travailleurs font mention de ce sentiment ou d'une impression de politiques ou de comportements préférentiels vis-à-vis l'autre communauté. Les travailleurs non innus citent les politiques d'embauche préférentielles, et des exigences de travail moins rigoureuses pour les Innus. Ces mêmes travailleurs vont reprendre les préjugés voulant que les Innus soient moins travaillants pour justifier leur impression qu'ils bénéficient d'un traitement particulier. Des Innus parlent de conditions de vie et de travail discriminatoires à l'égard de leur communauté, dont des dortoirs en piètre état et mal entretenus. Ce sentiment d'injustice est une source de tension de part et d'autre et représente une limite au développement de relations interethniques positives sur le chantier.

Il est pertinent de distinguer certains éléments de réponse spécifiques aux travailleurs innus. Leurs témoignages diffèrent largement les uns des autres et sont intimement liés à leur expérience personnelle sur le chantier. Leurs appréciations du chantier et des relations avec les non Innus sont d'ailleurs ambiguës. Il est difficile de généraliser quant à leurs expériences tant celles-ci diffèrent, mais aussi parce que certains témoignages sont contradictoires. Deux éléments reviennent cependant dans la quasi-totalité des entrevues avec les travailleurs innus : la présence de préjugés et de comportements discriminatoires à leur égard de la part d'autres travailleurs et l'importance de l'expérience sociale dans l'appréciation du chantier. Tous identifient la présence de préjugés et de tensions venant de non Innus et une minorité mentionne des comportements discriminatoires. Par exemple, une travailleuse innue aborde la situation des femmes de ménage autochtones et de la disposition du personnel aux tables de la cafétéria :

C'est comme toujours un manque de respect, c'est toujours un... c'est comme si t'allais à une université, dans une nouvelle vie là, c'est sûr qu'on va te regarder pis qu'on va... tu vas te sentir... C'est la même chose entre Autochtones pis Blancs. C'est les mêmes règles, c'est les mêmes... Mais... eux autres [les Autochtones] étaient traités avec un manque de respect. Ils n'avaient même pas eu des avertissements, on les foutait dehors. [...] Admettons les femmes de ménage, quand elles commençaient leur travail, quand on les engageait, elles commençaient toujours par laver deux dortoirs. Mais quand c'était les Autochtones qui commençaient, il fallait qu'elles lavent trois dortoirs pis les Blanches c'était deux. C'était des affaires tout le temps... pas justes, pas équitables. Pis, à la cafétéria, fallait pas que tu te places avec [les « Blancs »]. C'était comme s'ils se réservaient des tables (TI6).

Ce type de discours vient s'opposer à celui des travailleurs non innus qui affirment à l'unanimité que s'il y a des problèmes, ils n'en ont jamais vu. Enfin, la relation à l'autre semble déterminante dans l'appréciation du chantier par les travailleurs innus. La quasi-totalité a quitté son emploi à cause de relations de travail difficiles ou garde un mauvais souvenir de leur expérience à cause de celles-ci.

Précisons toutefois que ces résultats sont très nuancés. Ainsi, la moitié des travailleurs innus évoquent aussi des relations positives avec des non Innus, dont la création de certaines amitiés significatives, malgré des difficultés d'intégration sociale et professionnelle. Un des travailleurs innus interrogés s'oppose aux autres et ajoute que les Innus entretiennent de bonnes relations avec les autres groupes ethniques :

Moi je pense qu'il y a pas de problème parce que... un Innu, il est capable de s'intégrer à plein de choses, tu sais puis... se faire du fun avec un nouveau collègue de travail, qu'il soit un non Innu, qu'il soit un Chinois, qu'il soit un Noir, n'importe qui... ça lui dérange pas (T19).

4.3.2 Le chantier comme espace de rencontre ?

Au regard des propos analysés jusqu'ici concernant les relations entre Innus et non Innus sur le chantier il semble que celui-ci soit un espace de rencontre mitigé. Les facteurs limitant le développement de relations interethniques présents en Minganie se retrouvent également sur le chantier, soit un certain isolement, un sentiment d'injustice et des préjugés alimentant des cas cités marginalement de tensions et de comportements discriminatoires. Au-delà de ces aspects, plusieurs barrières à l'intégration des Innus sur le chantier sont identifiées et expliquent en partie les défis de ceux-ci au chantier de la Romaine.

En effet, l'ensemble des acteurs-clés identifie plusieurs défis d'intégration que connaissent les Innus sur le chantier, défis qui sont relevés par quelques travailleurs. Selon eux, il s'agit en grande partie de facteurs culturels et socioéconomiques, dont la culture innue qu'ils associent à un rythme de vie et de travail inadapté à la rigueur et à la rigidité des grands chantiers, le manque de formation et d'expériences professionnelles et la langue. Les données présentées en début du rapport sont éloquentes, les Innus ont des lacunes bien réelles en termes de formations académique et professionnelle et d'expérience de travail comparativement aux Minganois et aux autres travailleurs extrarégionaux. À cela s'ajoute une inexpérience du système social, culturel et économique des « Blancs », puisqu'ils évoluent souvent en marge de celui-ci, dans les réserves (ACI4). Sans oublier que le français est la langue seconde des Innus et n'est pas bien maîtrisée

par tous. Selon leurs dires, le travail sur un grand chantier étant particulièrement exigeant, l'intégration des travailleurs est d'autant plus ardue.

Ces barrières à l'intégration des Innus ajoutées à la séparation des espaces de vie, aux préjugés et aux tensions limitent le potentiel du chantier comme espace de rencontre entre Innus et non Innus. Celui-ci, plutôt que de favoriser l'échange et nourrir la compréhension interethnique, semble renforcer certains facteurs de distance présents à l'échelle régionale. La séparation des dortoirs selon l'origine ethnique en est un exemple et est de plus critiquée par des travailleurs innus. Si cette logique d'habitat répondait à une demande des communautés innues, elle peut être questionnée quant à son bien-fondé. Enfin, les rencontres interethniques sur le chantier semblent limitées et représentent plusieurs défis de compréhension mutuelle. Les propos qui suivent d'un travailleur innu illustrent bien ce point :

Tu sens qu'il y a déjà des tensions quand tu travailles avec des travailleurs qui veulent... tu sens que la personne veut rien savoir de toi quand tu travailles avec lui ou... quand tu y poses des questions, il te répond pas. Mais c'est pas tous les gens qui sont comme ça, il y en a certains. Mais je connais la culture innue, pis je sais qu'il y a beaucoup de gens qui ont de la difficulté à parler, à s'exprimer pis à s'affirmer. Pis je sais que... pour eux ça doit être difficile (TI6).

À l'opposé, les témoignages des travailleurs innus présentent aussi quelques aspects encourageants du chantier. La création d'amitiés entre Innus et non Innus et l'acquisition d'une première expérience de travail sont autant d'éléments contribuant à briser l'isolement des Innus et à ouvrir les relations entre les deux communautés. Ces retombées pourraient être plus significatives avec des procédures et des politiques d'accueil mieux adaptées à la réalité innue, demande soulevée par des acteurs-clés innus et non innus. D'autant plus que le désir de rencontre et de sortir de l'isolement semble bien présent chez la quasi-totalité des Innus interrogés.

L'ouverture et une meilleure compréhension interethnique sont déterminantes à la réduction des tensions et du sentiment d'injustice entre Innus et non Innus. Le chantier et les espaces de sociabilité qui s'y trouvent (milieu de travail, de divertissement, de repas, etc.) pourraient contribuer à améliorer les relations par les échanges qu'il suscite. Toutefois, une forme de sensibilisation est nécessaire pour atténuer la méconnaissance qui perdure envers les communautés autochtones. Dans le cas du chantier hydroélectrique de la Romaine, on y retrouve les préjugés présents à l'échelle régionale, de même qu'une incompréhension des réalités autochtones qui ne sont pas déconstruites, mais renforcées par certaines politiques, dont les politiques d'embauche innues. En effet, la forme de celles-ci et leur raison d'être semblent incomprises, ce qui engendre des sentiments de frustration et d'injustice chez les travailleurs

non innus. La totalité de ces derniers les perçoivent comme un traitement de faveur et semblent méconnaître les objectifs de réduction des inégalités socioéconomiques qui les sous-tendent. Ainsi, ce qui permet au chantier d'être un espace de rencontre interethnique devient aussi un facteur de tensions entre Innus et non Innus. À cet égard, nos résultats concordent avec la littérature. En analysant les relations interethniques entre Innus et non Innus de Nutashkuan et Natashquan, Bourgeois (2011) conclut aussi à l'existence de préjugés et de tensions dans les relations. De plus, tout comme Charest (2013), elle identifie le sentiment d'injustice comme source de tension importante entre Autochtones et Allochtones.

4.4 Traces du chantier sur les relations interethniques en Minganie

Les travailleurs identifient difficilement les traces que pourrait laisser le chantier sur les relations entre les Innus et les non Innus. Les retombées du chantier en ce sens semblent assez minimales au regard de la dernière section. Les acteurs-clés sont, quant à eux, plus volubiles à cet égard.

D'abord, si les politiques d'embauche innue alimentent le sentiment d'injustice sur le chantier, au niveau régional ce sont les ententes signées avec Hydro-Québec et les contrats de gré à gré qui ont cet effet. Plus de la moitié des acteurs-clés mentionnent les différences d'ententes et de redevances entre les communautés comme étant des sources de jalousie dans la région. C'est un constat qui se confirme aussi dans les dires de quelques travailleurs. L'absence d'uniformité entre les ententes conclues par les différentes communautés innues et non innues est un point de tension clair en Minganie et la gestion de ces retombées affectera ou nourrira peut-être le sentiment d'injustice dans la région.

Sur une tout autre note, un impact positif du chantier sur les relations interethniques en Minganie fait consensus chez les acteurs-clés, soit le rapprochement qu'il permet entre les Innus et les non Innus. Tous les acteurs-clés associent au chantier un rapprochement institutionnel entre les deux communautés qu'ils considèrent comme bénéfique pour la région. La mobilisation commune autour du projet de la Romaine et le besoin de concertation pour gérer les impacts de celui-ci sont identifiés comme étant à la base de ce rapprochement :

Ben juste la manifestation qu'on a faite. Je pense que ça devait être la première fois que Innus et non Innus s'unissaient vraiment pour manifester ou pour faire entendre leur mécontentement puis qu'à partir de là, nous... C'est que les oreilles se sont ouvertes des deux côtés (ACN18).

Deux acteurs-clés notent aussi un renforcement des capacités de concertation des communautés autochtones avec l'arrivée du chantier et une plus grande implication de celles-ci dans les organisations régionales. Cet impact du chantier est considérable et marque un tournant dans les relations entre les Innus et les non Innus en Minganie. Puisqu'au-delà du rapprochement, émane une prise de conscience réciproque du partage de problématiques, de valeurs et d'intérêts, voire d'une identification commune au territoire de la Minganie. Les citations qui suivent représentent bien l'aspect inédit de ce rapprochement et de cette prise de conscience mutuelle :

Au niveau du développement économique, on faisait pas mal chacun de notre bord nos affaires, mais non, ça nous a amenés à voir qu'on était tous dans le même bateau à vivre, à occuper le même territoire, donc à se battre ensemble pour avoir ce qu'on voulait avoir (ACNI8).

S'il y a de quoi avec la Romaine, je pourrais peut-être dire que ça va peut-être... être avantageux... qu'il va y avoir pour la première fois, dans certains cas, des Innus pis des non Innus qui vont travailler ensemble (ACNI11).

C'est très difficile, mais Mingan pour la première fois c'est eux qui nous ont contactés. Plusieurs intervenants sociaux pour avoir du réseautage donc moi j'y vois une ouverture que je n'avais jamais eu auparavant (ACNI2).

[La collaboration avec les communautés non innues] si c'est pour aller, pour dénoncer les impacts, ça c'est, ça je trouve ça important, pour défendre l'intérêt de la région je trouve ça important (ACI4).

C'est la première occasion. C'est la première occasion qu'ils [les Innus] sortent de leur isolement, pis là, ben ils participent à quelque chose pis oui est-ce c'est positif? Oui (ACNI3).

Ce développement des relations à l'échelle régionale est majeur et évidemment positif, mais, comme le souligne cet acteur-clé, il reste encore beaucoup à faire :

Ça va perdurer. Leur isolement [des Innus], ça se règle pas en une génération. L'isolement, c'est plusieurs générations pour arriver à se rapprocher finalement de l'activité de tout le monde-là. Ils ont une vie particulière depuis 6 000 ans, pis là "woop" sont comme en réserve, pis là "woop" ils doivent s'intégrer, sortir de leur isolement. Puis, c'est parti dans le bon sens (ACNI3).

CONCLUSION

Au mi-chemin de la réalisation du projet hydroélectrique de la Romaine, nous nous sommes intéressés aux impacts tels que perçus par les acteurs-clés et les travailleurs à l'échelle de la Minganie ainsi qu'aux relations interethniques entre les Innus et les non Innus. Ce chantier se terminera en 2020 et les impacts réels, notamment sur les relations entre les Innus et les non Innus, sont encore, à cette étape, difficiles à prévoir. Toutefois, l'analyse nous permet de tirer des conclusions intéressantes.

RETOMBÉES

Depuis les premières rumeurs du projet, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts de la rivière Romaine. Un certain désenchantement semble avoir succédé à l'enthousiasme des premières consultations. Les retombées s'avèrent moins importantes que les attentes des citoyens et décideurs.

Cela dit, les acteurs-clés et les travailleurs que nous avons rencontrés semblent demeurer optimistes quant à l'avenir de la Minganie. Le versement des redevances qui s'amorce donne à croire qu'avec suffisamment de travail et de concertation, ce territoire pourra tirer son épingle du jeu en stimulant et diversifiant son économie pour éviter le déclin, au terme du chantier en 2020. C'est comme si cette ultime manne devait être le tremplin d'une économie plus durable. À cet effet, le chercheur Mario Polèse juge ce tremplin nécessaire pour que les régions ressources s'extraitent de la « malédiction des ressources » :

Oui, il faut tirer profit de nos ressources naturelles, elles sont des sources de richesse. Mais il faut le faire en sachant que les « rentes » que nous en retirons (sous forme de redevances, droits d'exploitation, etc.) sont précaires, en attente de la prochaine crise ou du prochain choc technologique. Les ressources naturelles sont des leviers de développement à condition de s'en servir comme tremplins vers des fondements plus durables de richesse. Le fondement par excellence de notre richesse ne se trouve pas dans notre sous-sol, mais dans la tête de nos citoyens (Polèse, 2014).

Plusieurs s'entendent pour dire que la concertation et la collaboration devront être le fer de lance de ce renouveau actuel. Le cas échéant, on retiendra peut-être là le premier héritage durable de ce chantier : cette étincelle ayant amené les habitants de la Minganie à se rapprocher.

Du point de vue des relations entre Innus et non Innus, la concertation et l'ouverture de canaux de communication institutionnels semblent également constituer un premier legs, quoiqu'encore timide, du projet de la Romaine. Les revendications communes pour maximiser les retombées en Minganie, la naissance de l'Association des gens d'affaires de la Minganie (AGAM) et d'autres canaux de communication moins formels semblent déjà porter en eux le germe de futures collaborations pour plusieurs acteurs-clés des communautés autochtones et allochtones.

Au niveau social, les occasions de rapprochement grâce au chantier ne semblent pas jusqu'ici vouloir être aussi nombreuses et bénéfiques qu'on pourrait à priori penser. Si certaines amitiés et certaines interactions positives ont pu s'y développer, il n'en demeure pas moins qu'une certaine indifférence générale semble perdurer.

Chez les Allochtones, cette indifférence est palpable et semble découler en partie d'une certaine incompréhension ou d'un malaise face aux Autochtones, à leur culture et à leurs conditions de vie. L'organisation du travail et de la vie au chantier n'est peut-être pas étrangère non plus à cet état de fait : les travailleurs se regroupent généralement par origine ethnique, par région et par type d'emplois. Les emplois qu'ils occupent respectivement sont distincts, ce qui peut freiner les rapprochements entre les Innus et les non Innus.

Il nous a semblé qu'une envie de rencontre était davantage perceptible chez les travailleurs autochtones. Pour ces derniers, il s'agit là d'une rare opportunité de sortir de leur communauté et de gagner une certaine autonomie économique. Les embûches ne sont toutefois pas inexistantes pour ce faire. La culture du chantier n'est pas exactement adaptée à ceux pour qui les relations humaines sont primordiales ou encore à ceux qui ont peu d'expérience du marché du travail. Le travail est réglé au quart de tour, les quarts de travail y sont longs et les gens rentrent généralement chez eux lors de leurs congés. Il ne s'agit donc pas d'un contexte d'emblée propice aux rapprochements, d'autant plus les gens qui y cohabitent n'avaient pas coutume de se côtoyer auparavant.

RECOMMANDATIONS

Notre recherche permet de tirer des conclusions de deux ordres : d'une part concernant les mesures qu'il serait possible de mettre en place afin de maximiser les retombées positives pour des petites communautés comme celles de la Minganie lors de la venue de grands chantiers. D'autre part, il est également possible d'esquisser certaines avenues intéressantes à évaluer afin de favoriser les relations interethniques dans des contextes similaires.

Dans la perspective de maximiser les retombées positives d'un tel projet pour sa région d'accueil, la préparation est indéniablement apparue comme le facteur déterminant. Plusieurs ont déploré le manque d'expertise des acteurs, des entreprises, des travailleurs et des institutions afin de pouvoir profiter comme il se doit des opportunités suscitées par un tel chantier. Concrètement, une meilleure préparation aurait pu se matérialiser par une meilleure formation préalable des travailleurs de la région. Pour les entreprises, une meilleure compréhension des relations d'affaires potentielles à établir avec Hydro-Québec (appels d'offres, gestion des liquidités, etc.) aurait pu favoriser leurs chances de tirer davantage profit des opportunités d'affaires. Pour les élus et les autres acteurs-clés, une meilleure préparation à la négociation aurait permis de revendiquer plus avantageusement les retombées régionales anticipées, de mettre en place des mécanismes afin de pallier aux éventuels désagréments générés par le chantier et l'effervescence qui l'accompagne (rareté de la main-d'œuvre, pressions sur les services sociaux, etc.) et de mieux planifier la gestion des redevances à long terme.

Quelques intervenants ont cité l'exemple de la communauté d'Ekuanitshit à ce propos. Celle-ci, ayant embauché un professionnel afin de les aider à négocier et à tirer profit du chantier, est considérée comme la communauté de la région ayant le mieux bénéficié du projet de la Romaine.

Par ailleurs, il aurait été avantageux pour les communautés de pouvoir commencer à toucher les redevances liées au projet plus hâtivement. Un versement en tout début de projet aurait pu faire en sorte de commencer à mettre en place des mécanismes pour pallier aux impacts négatifs du projet et ainsi accélérer son acceptabilité sociale.

Des recherches supplémentaires pourraient être menées afin d'analyser plus profondément les impacts d'un chantier d'envergure sur les communautés rurales en général et sur les relations interethniques en particulier. Il serait également possible d'identifier des mesures qui seraient pertinentes à mettre en place afin de maximiser les retombées positives et minimiser les impacts négatifs d'un tel projet. Les retombées globales vectrices de développement territorial et l'acceptabilité sociale de ce genre de projet ne pourraient qu'en être améliorées.

Les recommandations qu'il est possible de tirer à l'égard des relations entre les Innus et les non Innus sont d'un autre ordre. Comme il a été illustré, leurs relations sont, dans une certaine mesure, conditionnées par le contexte précédant le chantier, dont la situation sociale, économique, politique, identitaire et sanitaire propre aux communautés autochtones. Le milieu de travail du chantier aurait pu toutefois favoriser davantage un rapprochement entre les membres des communautés innues et non innues. Pour ce faire, il aurait pu être bénéfique que ceux-ci soient rapprochés spatialement, par un aménagement différent du chantier, et professionnellement, peut-être par une formation préalable commune, mais adaptée à chacune des communautés. Il serait d'ailleurs intéressant que des recherches tentent d'évaluer dans quelle mesure l'aménagement du chantier et l'organisation du travail pourraient être adaptés afin de favoriser des rapprochements entre les membres de toutes ces communautés qui sont

autrement plutôt isolées les unes des autres. Des activités d'information et de sensibilisation à la réalité des communautés autochtones permettraient aussi de diminuer les tensions liées au sentiment d'injustice qu'amènent les politiques d'embauche innue sur le chantier et dans la région. Ce serait là des retombées non négligeables d'un projet qui se voudrait aussi une opportunité de rencontre interethnique, tant au niveau interpersonnel qu'au niveau institutionnel.

Le développement à venir du Nord québécois et l'exploitation des ressources naturelles ne peuvent se faire sans la participation active des peuples autochtones et des autres communautés allochtones nordiques. Les grands chantiers deviennent les lieux de manifestation concrète des modes de gouvernance qui se doivent d'être inclusifs.

LIMITES DE LA RECHERCHE

Pour terminer, cette recherche comporte des limites qu'il est nécessaire de mentionner. Celles-ci sont de deux ordres : les limites inhérentes à la recherche qualitative d'une part, et, d'autre part, les limites inhérentes au contexte du projet et de la recherche.

La recherche qualitative n'aspire pas à dresser un portrait statistiquement représentatif, mais plutôt à dégager des tendances, des impressions, et les sens que des individus confèrent à leurs expériences. Par ailleurs, les tendances exprimées dans ce rapport révèlent à grands traits la réalité minganoise. Toutefois, il est évident qu'à l'intérieur même de cette MRC, chacune des communautés expérimente différemment les impacts du chantier : des différences notables peuvent être observées dans les communautés plus grandes ou plus proches du chantier comme Havre-St-Pierre ou plus petites et plus éloignées comme Natashquan et Nutashkuan.

D'autre part, la réalisation du complexe de la Romaine s'inscrivait dans un contexte plus large qui rend difficile la tâche d'isoler la responsabilité de celui-ci dans les tendances observées. Comme il en fut mention, la région a également été le théâtre d'un agrandissement de la mine de fer et titane de Rio Tinto dans les dernières années qui a indubitablement contribué à l'effervescence régionale observable.

Notons finalement que cette recherche s'est effectuée avec certaines contraintes, dont le temps limité du séjour sur le terrain réalisé dans le cadre d'un cours universitaire, le temps pour traiter les données et analyser les résultats était d'autant plus restreint. Ainsi, notre recherche s'appuie sur des observations, des discussions informelles et douze entrevues semi-dirigées. Les tendances décelées permettent surtout d'ouvrir la voie à de nouvelles recherches pour approfondir et affiner les contours de ce vaste projet hydroélectrique.

BIBLIOGRAPHIE

- AECOM (2014). *Étude de suivi environnemental : Enquête auprès des travailleurs innus 2012*, AECOM : Québec, 108 pages.
- AGAM (2014). *L'AGAM rappelle les attentes de la Minganie*. AGAM. En ligne : <http://agam.ca/nouvelles/2014.05.06.Main.Oeuvre.Minganie.html>.
- APNQL (2006). *Rapport final du Forum socioéconomique des Premières Nations : Agir maintenant pour l'avenir*, Mashteuiatsh : Forum socioéconomique des Premières Nations, 137 pages.
- BAPE (2009). *Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine. Rapport d'enquête et d'audience publique*. BAPE. En ligne : <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape256.pdf>
- Bouchard, P. et S. Vézina (2003). « L'engagement des citoyens: Une alternative pour le renouvellement des relations entre les Autochtones et les non Autochtones », *Administration publique du Canada*, 46 (1): 76-102.
- Bourgeois, A. (2011). *Les relations interculturelles entre les autochtones et les allochtones du Québec : étude de cas des communautés de Nutashkuan et Natashquan*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal.
- Charest, P. (2013). « Les relations entre les Innus et les non-Innus en Sagamie : une double analyse "impressionniste" et discursive », *Recherches amérindiennes au Québec*, 43 (1): 9-24.
- Hydro-Québec (2006). *Plan stratégique 2006-2010*. Hydro-Québec. En ligne : http://www.hydroquebec.com/publications/fr/plan_strategique/pdf/plan-strategique-2006-2010.pdf.
- Hydro-Québec (2008). *Complexe de la Romaine : Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement*, Hydro-Québec Production, 124 pages.
- Hydro-Québec (2014). *Projet de la Romaine*. En bref. En ligne : <http://www.hydroquebec.com/romaine/projet/index.html>
- Hydro-Québec (2014). *Complexe de la Romaine. Bulletin d'information - Été 2014*, Hydro-Québec. En ligne : <http://www.hydroquebec.com/romaine/pdf/2014-07-bulletin.pdf>
- INSPQ (2013). *Analyse sommaire des impacts du projet de barrage hydroélectrique de la Romaine sur la santé de la population : suivi du cas de la municipalité de Havre-St-Pierre*, 43 pages.
- Lévesque, F. (2009). « Mingan approuve le projet hydroélectrique de la Romaine », dans *Le Soleil*, édition du 21 mars.
- MAMOT (2006). *Indice de développement 2006. Région de la Côte-Nord*. MAMOT. En ligne : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement_regional/indice_developpement/indicedev_Cote-Nord_2006.pdf.
- MAMOT (2014). *Répertoire des municipalités*. MAMOT. En ligne : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/>.

- MRNF (2006). *L'énergie pour construire le Québec de demain. La stratégie énergétique du Québec 2006-2015*. MERN. En ligne : <http://www.mern.gouv.qc.ca/publications/energie/strategie/strategie-energetique-2006-2015.pdf>.
- MRC de Minganie (2008). *Le complexe hydroélectrique de la Romaine. Donner un élan durable au développement socioéconomique de la Minganie*, BAPE. En ligne : <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/La%20Romaine/documents/DM52.pdf>.
- MRC de la Minganie (2014). *Territoire*. En ligne : <http://www.mrc.minganie.org/mot-du-prefet/territoire/>.
- Polèse, M. (2014), « L'héritage Lévesque : la "malédiction des ressources" ? » dans *Le Devoir*, 25 avril 2014.
- Rio Tinto (2014), *Mine (Havre-St-Pierre)*. En ligne : http://www.rft.com/FRC/ourproducts/33_our_sites.asp.
- Salée, D. (2005). « Peuples autochtones, racisme et pouvoir d'État en contexte canadien et québécois. Éléments pour une réanalyse », *NPS*, 17 (2): 54-74.
- SEIE (2013). *Main d'œuvre en action dans les organisations du Conseil des Innus de Ekuanitshit*, SEIE.
- Sioui, M.M. (2012). « Le centre administratif de la Romaine s'installera à Havre-Saint-Pierre » dans *Le Devoir*. En ligne : <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/364849/le-centre-de-services-de-la-romaine-s-installera-finalement-a-havre-saint-pierre>.